

Entrée précoce sur le marché du travail de l'Est-Var

Troisième vague d'enquête

Aline Valette-Wursthén

Mission partenariats régionaux, Céreq

Anne Delonoë

Service informatique, Céreq

Dominique Epiphane

Département Entrées et évolutions dans la vie active,
Céreq

Céreq
10, place de la Joliette BP21321
13 567 Marseille Cedex 02

Ce rapport a été remis en décembre 2013 à la maison de l'emploi de l'Est-Var, commanditaire de l'étude.

Ce document est présenté sur le site du Céreq afin de favoriser la diffusion et la discussion de résultats de travaux d'études et de recherches. Il propose un état d'avancement provisoire d'une réflexion pouvant déboucher sur une publication. Les hypothèses et points de vue qu'il expose, de même que sa présentation et son titre, n'engagent pas le Céreq et sont de la responsabilité des auteurs.

mars 2014

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. A l'issue de cette troisième vague d'interrogation, le corpus est constitué de 175 enquêtes couvrant la période de juin 2011 à octobre 2013, soit 28 mois d'observation.
2. En octobre 2013, un jeune sur deux est en emploi, 31 % sont au chômage, 10 % sont inactifs et 10 % en reprise d'études. Plus de deux jeunes sur trois sont dans la même situation qu'un an auparavant.
3. La part des inactifs ayant repris des études est nettement plus importante en octobre 2013. Lors des entretiens qualitatifs, nombreux sont les jeunes qui ont exprimé une réelle prise de conscience de l'importance de détenir un diplôme et qui regrettent avoir arrêté leurs études.
4. Entre février 2012 et octobre 2013, la structure des diplômes obtenus par les jeunes opère un glissement vers le haut : les diplômes de niveau III (BTS notamment) apparaissent, et la part des non diplômés se réduit.
5. Les jeunes en emploi en octobre 2013 travaillent dans les secteurs identitaires de la zone mais dans des entreprises plus grandes que la moyenne, en tant qu'employés ou ouvriers, très largement à temps plein. Leur ancienneté moyenne est d'environ 18 mois.
6. Les jeunes au chômage en octobre 2013 sont majoritairement inscrits à Pôle emploi et à la mission locale, souvent dans les deux structures. Sept sur dix déclarent avoir eu au moins un entretien sur les 12 derniers mois et les jugent utiles, principalement pour accéder à l'information. La plupart d'entre eux a connu au moins une situation d'emploi sur l'année écoulée.
7. Sur les 28 mois d'observation trois types de parcours peuvent être identifiés :
 - un parcours de stabilisation dans l'emploi qui concerne quatre jeunes sur dix ;
 - des parcours plus chaotiques pour un jeune sur deux avec, soit une dominante de va-et-vient entre situations (15 %), soit un chômage dominant (28 %) soit des situations d'inactivité (7 %) ;
 - un parcours « non entamé » pour les 10 % de jeunes ayant repris des études.
8. Sans surprise, détenir un diplôme, encore plus en voie professionnelle, est discriminant pour l'accès à l'emploi.

Les résultats sont issus d'une enquête menée par le Céreq, pour le compte de la maison de l'emploi de l'Est-Var, dont l'objectif est de mieux comprendre le phénomène d'entrée précoce sur le marché du travail.

Un échantillon de jeunes sortis du système scolaire en juin 2011 a été interrogé une première fois début 2012, puis en octobre 2012 et en octobre 2013. Les résultats des deux premières interrogations sont présentés dans le Net.doc n°94 et le Net.doc n°109.

Ce rapport rend compte de la troisième interrogation en octobre 2013.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 5 |
| 1. Le déroulement de la troisième vague d'enquête..... | 6 |
| 1.1. Conditions de réalisation et statistiques de l'enquête téléphonique..... | 6 |
| 1.2. Population enquêtée et population mère | 7 |
| 1.3. L'enquête de terrain | 9 |
| 2. La situation des jeunes en octobre 2013 | 10 |
| 2.1. Quelle situation en octobre 2013 ?..... | 10 |
| 2.2. Situation en octobre 2013 et plus haut niveau de diplôme..... | 11 |
| 2.3. Les jeunes en emploi en octobre 2013 | 18 |
| 2.4. Les jeunes au chômage en octobre 2013..... | 22 |
| 2.5. Les jeunes inactifs ou ayant repris des études en octobre 2013..... | 25 |
| 3. Quelques éléments de comparaison avec février et octobre 2012 | 26 |
| 4. Les grands types de parcours | 28 |
| 4.1. Parcours et caractéristiques des jeunes | 29 |
| 4.2. Parcours 1 : stabilisation en emploi | 30 |
| 4.3. Parcours 2 : une instabilité qui domine | 33 |
| 4.4. Parcours 3 : un chômage persistant ou récurrent..... | 34 |
| 4.5. Parcours 4 : une inactivité durable ? | 37 |
| 4.6. Parcours 5 : reprise d'étude..... | 38 |
| 5. Résultats de l'enquête qualitative | 39 |
| 5.1. Le profil des jeunes enquêtés | 39 |
| 5.2. Retour sur la scolarité, la formation : échec, orientation, ressenti... .. | 42 |
| 5.3. Un parcours de « galère » qui prend différentes formes, mais qui marque toujours..... | 44 |
| 5.4. Environnement et structure d'accompagnement, quel regard portent les jeunes ? | 48 |
| 5.5. Une vision du marché du travail qui évolue..... | 51 |
| 5.6. Un désenchantement mobilisateur pour certain-e-s | 52 |
| 5.7. Tandis que d'autres sont toujours sans projet, ni réelles perspectives | 54 |
| Conclusion..... | 57 |
| Annexes | 58 |

INTRODUCTION

A la suite de deux interrogations des jeunes sortis de façon précoce du système scolaire sur la zone de la Maison de l'emploi de l'Est-Var, dont rendent compte deux rapports datés de mai et décembre 2012, une troisième vague d'enquête a été réalisée en octobre 2013 à laquelle s'est jointe une enquête qualitative auprès d'un échantillon de jeunes issu de la population enquêtée par téléphone.

L'étude de l'insertion précoce des jeunes sur le marché du travail est-varois a pour objectif une meilleure compréhension de ce phénomène. Il s'agit de récolter des informations concernant les raisons et motivations d'entrée sur le marché du travail des jeunes, leur vision du marché du travail, leur parcours scolaire et professionnel, leur situation au moment de l'enquête.

Pour ce faire, à travers une analyse longitudinale, nous suivons les entrants sur le marché du travail, c'est-à-dire les jeunes sortis du système scolaire en juin 2011, pour connaître et comprendre leur parcours professionnel. Le présent rapport rend compte de la troisième vague d'interrogation des jeunes sur les deux versants de l'enquête, quantitatif avec la troisième enquête par questionnaire téléphonique et qualitatif par entretiens semi-directifs.

La notion d'entrée précoce sur le marché du travail est définie à partir de deux critères. Les jeunes concernés sont issus des classes de troisième à terminale générale, professionnelle et technologique, de 1^{ère} ou 2^{ème} année de CAP/BEP (classes suivies au cours de l'année scolaire 2010-2011), et ne se sont pas réinscrits dans un établissement scolaire à la rentrée de septembre 2011 (identification à partir de la Base Elève Académique). Sur cette base, les jeunes effectivement entrés sur le marché du travail sont ceux qui ont confirmé les éléments précédents et se sont déclarés en emploi, en recherche d'emploi ou inactifs en février 2012.

Sur la base des réponses obtenues lors de la seconde vague, une nouvelle interrogation a été conduite en octobre 2013, pour appréhender les parcours d'insertion sur le marché du travail de ces jeunes. La première section revient rapidement sur le déroulement de l'enquête dans ses deux dimensions. Ensuite sont présentés la situation générale au moment de l'enquête c'est-à-dire en octobre 2013 et les différents types de parcours d'insertion caractéristiques de notre population.

La partie qualitative, nouveauté de la troisième vague d'enquête, a consisté à interroger en face-à-face un certain nombre de jeunes en situation de recherche d'emploi ou d'inactivité en septembre/octobre 2013. L'objectif recherché était de recueillir la parole des jeunes sur leur parcours, le moment de la sortie du système scolaire et leurs perspectives actuelles, en se focalisant sur les jeunes ayant le plus de difficulté.

1. LE DÉROULEMENT DE LA TROISIÈME VAGUE D'ENQUÊTE

En se rapportant aux rapports d'études concernant la première vague d'interrogation, le lecteur peut retrouver la façon dont ont été identifiés les jeunes à interroger et la façon dont l'enquête a été construite (Céreq, 2012, Net.doc n° 94).

Cette troisième enquête a concerné 209 jeunes. Ces jeunes avaient lors de la première enquête été identifiés comme réellement entrants sur le marché du travail, ils ont répondu aux deux vagues précédentes sans refuser, en fin de deuxième enquête, d'être recontactés.

1.1. Conditions de réalisation et statistiques de l'enquête téléphonique

L'interrogation téléphonique des jeunes a été réalisée par la société H2A, sur la base d'un questionnaire et d'une procédure de passation conçus par le Céreq.

L'interrogation a eu lieu entre le 27 septembre et le 17 octobre 2013, du lundi au vendredi de 17h30 à 20h30 et le samedi de 14h à 18h.

Pour chaque numéro de téléphone disponible dans la base, il y a eu 20 tentatives, à des jours et des heures différents.

A partir des 209 individus présents dans la base d'enquête :

- 175 enquêtes complètes ont été réalisées, soit 83,7 % de la base
- 11 refus de répondre (individu ou parent) ont été constatés, soit 5,3 % de la base
- 23 numéros injoignables permanents, faux numéros ou n'acceptant pas les numéros masqués, soit 11 % de la base.

Nous disposons donc à ce jour d'une base de 175 enquêtes regroupant des informations obtenues lors des trois vagues d'enquête : en février 2012, en octobre 2012 et en octobre 2013, qui concernent la période de juin 2011 à octobre 2013, soit environ 28 mois d'observation.

Nous avons regardé, en octobre 2012, dans quelle situation se trouvaient les jeunes que nous n'avons pas réussi à interroger lors de la dernière enquête. S'ils étaient un peu plus souvent que les autres inactifs ou en reprise d'étude, la structure de la population n'est pas nettement transformée et les non répondants se retrouvent dans les trois situations.

Encadré 1 - Les remontées « terrain »

Suite à la réalisation des entretiens téléphoniques, voici les éléments que les enquêteurs ont signalés :

« Nous avons reçu un bon accueil de la part de la grande majorité des jeunes que nous sommes parvenus à joindre par téléphone. »

« Très bonne acceptation de l'enquête par nos interlocuteurs et pratiquement aucun frein lors de cette 3^{ème} interrogation, hormis les injoignables. »

« En fin de mission, il reste 18 numéros de téléphone perpétuellement injoignables (sans réponse ou occupés malgré de très nombreuses tentatives). »

1.2. Population enquêtée et population mère

Afin de donner une idée de ce que représente la population issue de l'enquête dans l'ensemble des jeunes sortants en juin 2011, voici quelques éléments d'appréciation.

Au départ, la base transmise par le rectorat de Nice comportait 1 194 jeunes sortants potentiels. Lors de notre première enquête téléphonique, 594 jeunes ont été contactés soit 49,8 % des sortants potentiels. Parmi eux, 329 poursuivaient des études (55,4 %) et 265 étaient entrés sur le marché du travail (44,6 %).

Sur les 265 jeunes correspondant à la cible de notre enquête, 221 avaient pu être réinterrogés en octobre 2012, et sur cette population, 175 ont été interrogés en octobre 2013. Ainsi, 66 % des jeunes correspondant à notre cible ont pu être suivis pendant toute la période d'observation.

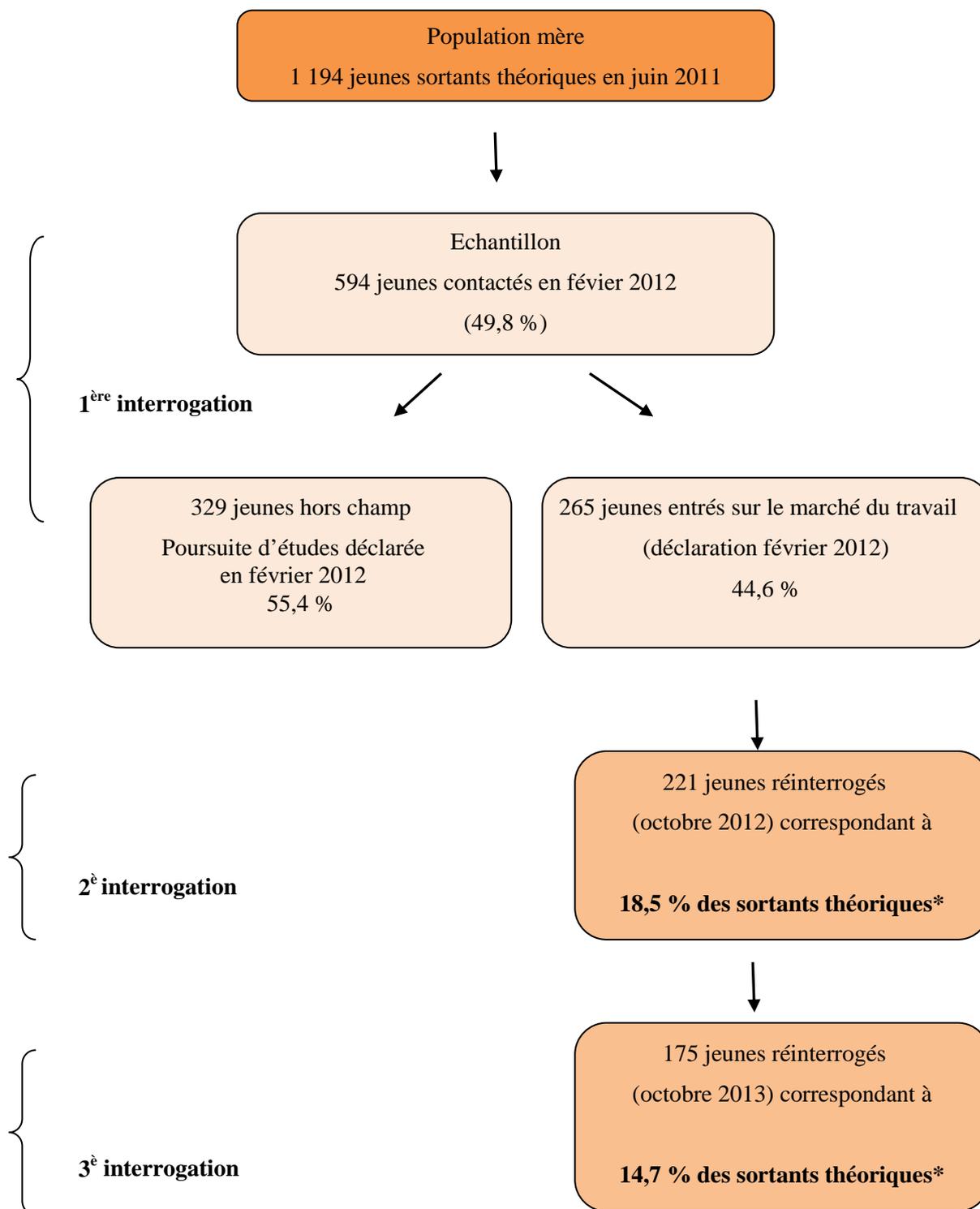
Encadré 2 - Eléments méthodologiques et avertissements

Les données présentées dans ce rapport sont issues d'une troisième vague d'enquête téléphonique auprès de jeunes identifiés par le Rectorat de Nice comme sortants du système scolaire. Cette population a été reconstituée à partir des jeunes sortants de la base élève académique entre les rentrées scolaires de septembre 2010 et septembre 2011, puis de ceux qui ont répondu à notre première interrogation en février 2012.

Ces données reposent sur les déclarations des jeunes. Il existe donc des risques de mauvaise compréhension des questions, de réponses fausses... Pour autant, l'enquête a été menée par une société spécialisée dans les enquêtes d'insertion et notamment sur l'enquête Génération produite par le Céreq.

A partir de la base de données transmise par le prestataire en charge de l'interrogation, le Céreq a procédé à un ensemble de traitement sur les données afin de repérer et corriger d'éventuelles erreurs de saisie ou des réponses aberrantes.

De façon schématique, on obtient :



Lecture :

* : On entend par « sortants théoriques », la totalité de la population mère identifiée dans la base élève académique en amont de l'interrogation (221 jeunes au regard des 1194 susceptibles d'être interrogés).

** : On entend par « entrants théoriques » le volume de jeunes susceptibles d'entrer sur le marché du travail, calculé à partir d'une application du taux d'entrée issu de la première interrogation (44,6% des 1194, soit 532 jeunes).

Nous allons, dans les sections qui suivent, présenter les différents résultats d'exploitation des questionnaires réalisés auprès des jeunes au cours de cette troisième interrogation.

Nous mettrons en regard, autant que possible, les éléments récoltés lors des deux premières interrogations avec les nouveaux éléments. Pour autant, le nombre de jeunes étant limités, malgré la couverture relativement importante par rapport à la population mère, il est délicat de tirer des enseignements généraux des résultats qui vont être présentés. Un nombre non négligeable de variables externes influence le parcours des jeunes et doit être mis en regard des éléments que notre étude apporte. Les résultats obtenus n'ont pas de représentativité statistique au sens premier du terme.

1.3. L'enquête de terrain

Pour approfondir les analyses réalisées à partir des enquêtes téléphoniques, des entretiens qualitatifs ont été conduits auprès de certains jeunes de notre échantillon.

En accord avec le comité de pilotage, nous avons interrogé en face-à-face des jeunes se déclarant à la recherche d'un emploi ou inactif en octobre 2012. Pour ce faire, nous nous sommes déplacés, à Fréjus et Saint-Raphaël, à deux reprises : les 24 et 25 septembre, puis les 15 et 16 octobre 2013.

La population des jeunes peu qualifiés est parfois difficile à approcher et c'est effectivement ce qui s'est passé.

A partir d'un fichier de plus d'une centaine de jeunes, seuls 28 rendez-vous ont été pris par téléphone et *in fine* seuls 12 entretiens ont pu être réalisés.

Sur la centaine de jeunes dans le fichier initial :

- une trentaine étaient indisponibles car en emploi (CDI, CDD, contrat de professionnalisation, intérim)
- une quinzaine étaient indisponibles car avaient repris une formation (formation longue, en alternance ou pas, remise à nouveau via la mission locale...)
- une trentaine n'ont pas été joignables ou ont refusé l'entretien (10 refus).

Parmi les 28 jeunes que nous avons réussi à joindre et qui ont par téléphone accepté le principe d'un entretien et validé un rendez-vous, seuls 12 se sont finalement présentés, très peu ont annoncé leur empêchement ou annulé avant le moment du rendez-vous.

Au final, les 12 entretiens réalisés ont duré entre 14 et 47 minutes. 7 filles et 5 garçons ont été interrogés.

2. LA SITUATION DES JEUNES EN OCTOBRE 2013

Rappel :

Afin de guider le lecteur dans son analyse des résultats, nous rappelons que le questionnaire est construit à partir de la déclaration de situation que fait le jeune (en emploi, en recherche d'emploi, inactif, en reprise d'étude) en début d'interrogation. La réponse conditionne alors la partie du questionnaire qui lui sera posée mais c'est bien uniquement la réponse donnée par le jeune lui-même qui nous permet de le classer dans telle ou telle situation et donc in fine dans tel ou tel type de parcours (section 4).

2.1. Quelle situation en octobre 2013 ?

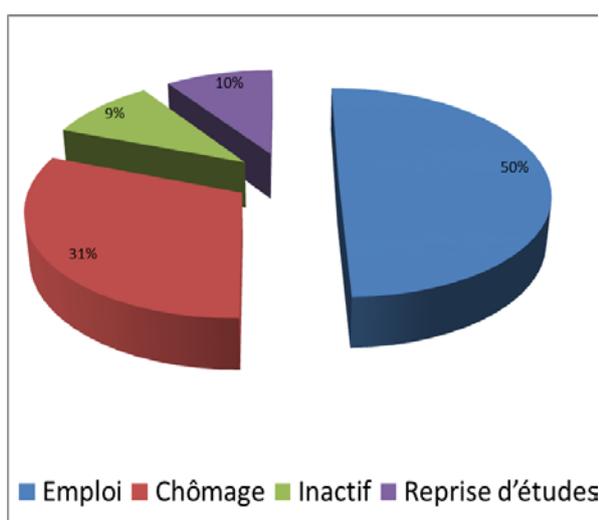
Cette première section présente la photographie obtenue lors de la 3^{ème} vague d'interrogation en octobre 2013.

Comme indiqué précédemment, 175 jeunes ont pu être interrogés lors de cette phase.

Un jeune sur deux est en emploi en octobre 2013, 31 % se déclarent au chômage, et près de 10% des jeunes se déclarent respectivement inactifs ou en reprise d'études. 77 % des jeunes se déclarent ici dans la même situation qu'un an auparavant, en octobre 2012.

Graphique 1

Situation des jeunes en octobre 2013



| | Effectifs | Pourcentages |
|------------------|------------|--------------|
| Emploi | 87 | 49,7 |
| Chômage | 54 | 30,9 |
| Inactif | 17 | 9,7 |
| Reprise d'études | 17 | 9,7 |
| | 175 | 100 |

Champ : jeunes ayant répondu aux 3 vagues d'enquête.

Dans la suite du document nous avons pris le parti de distinguer l'inactivité de la reprise d'étude. En effet, un nombre non négligeable de jeunes a repris des études et l'interprétation en termes de parcours ne saurait être la même pour les jeunes en reprise d'études et pour ceux qui se déclarent durablement inactifs.

En effet, en comparant octobre 2013 et octobre 2012, si la part des inactifs/reprise d'études est quasiment la même (20 contre 19 %), la part des reprises d'études s'est largement accrue au sein de ce groupe passant, de 43 à 53 %.

2.2. Situation en octobre 2013 et plus haut niveau de diplôme

Compte tenu de l'importance des reprises d'études (c'est également un point qui ressort nettement des entretiens qualitatifs menés auprès d'une dizaine de jeunes à travers une prise de conscience de l'importance du diplôme pour réussir à s'insérer), nous avons créé une variable « plus haut niveau de diplôme » qui intègre, pour ceux qui l'ont déclaré lors de l'une des deux dernières vagues, les diplômes obtenus depuis la sortie du système scolaire en juin 2011¹.

Les diplômes sont classés selon la nomenclature officielle de l'Education nationale présentée ci-dessous :



Sources : Insee, Commission nationale de la certification professionnelle

¹ Lors de la première interrogation en février 2012, la question n'avait pas été posée dans le sens où nous cherchions à construire notre population d'entrants sur le marché du travail.

Dans notre cas, les niveaux concernés sont les niveaux III, IV, V et ceux que nous avons appelé les non diplômés, c'est-à-dire les jeunes ayant au mieux le brevet des collèges.

Les diplômes ont pu être obtenus en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), par voie scolaire ou par correspondance. Quelques jeunes ont ainsi obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, principalement des BTS. D'autres, sortis en terminale, avec ou sans leur bac, ont obtenu des brevets professionnels de niveau IV.

Tableau 1

**Plus haut niveau de diplôme des jeunes interrogés en octobre 2013
(3^e interrogation)**

| Regroupement par niveau | Détail par diplôme | Effectifs | Pourcentages |
|-------------------------|----------------------|------------|--------------|
| Niv III – 3,4 % | BTS | 5 | 2,9 % |
| | Diplôme d'état | 1 | 0,6 % |
| Niv IV – 48 % | Bac général /techno | 19 | 10,9 % |
| | Bac professionnel | 59 | 33,7 % |
| | Brevet d'état | 1 | 0,6 % |
| | Brevet professionnel | 5 | 2,9 % |
| Niv V - 23,4 % | BEP | 17 | 9,7 % |
| | CAP | 24 | 13,7 % |
| Sans diplôme - 25,2 % | Brevet des collèges | 26 | 14,9 % |
| | Sans diplôme | 18 | 10,3 % |
| | | 175 | 100 % |

Champ : jeunes ayant répondu aux 3 vagues d'enquête.

Tableau 2

**Plus haut niveau de diplôme des jeunes interrogés en février 2012
(1^{ère} interrogation)**

| Regroupement par niveau | Détail par diplôme |
|-------------------------|--|
| Niv III – 0 % | |
| Niv IV - 44,9 % | Bac général /techno Bac professionnel |
| Niv V - 26,8 % | BEP CAP |
| Sans diplôme - 28,3 % | Brevet des collèges Sans diplôme |

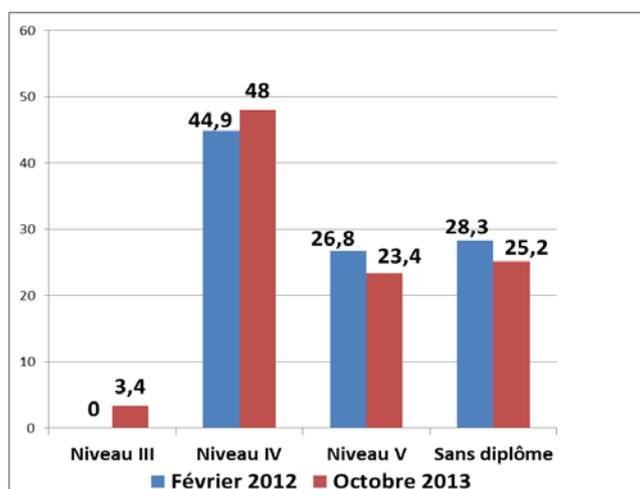
Champ : 265 jeunes interrogés lors de la première vague d'enquête.

Si on met en regard les plus hauts diplômes en février 2012 et en octobre 2013, regroupés par niveau, on constate un glissement vers le haut avec, d'un côté, une réduction de la part des non diplômés, des

niveaux V et, de l'autre, une élévation de la part des niveaux IV et l'apparition de niveau III (graphique 2).

Graphique 2

Plus haut niveau de diplôme détenu par les jeunes, comparaison février 2012-octobre 2013



Si maintenant on croise le plus haut niveau de diplôme et la situation en octobre 2013, on obtient les résultats suivants (voir tableau 3) :

- Parmi les jeunes en emploi, la moitié a un niveau IV
- Parmi les jeunes au chômage, la majorité a un niveau IV (légèrement plus qu'1/2)
- Parmi les jeunes inactifs, la majorité est sans diplôme (4/10)
- Parmi les jeunes en reprise d'études, la majorité est sans diplôme (près d'1/2), viennent ensuite les niveaux IV (4/10).

Tableau 3

Plus haut niveau de diplôme et situation en octobre 2013 (en %)

| | Niv III | Niv IV | Niv V | Sans diplôme | Total |
|------------------------|------------|-----------|-------------|--------------|------------|
| Emploi | 1,2* | 49,4 | 28,7 | 20,7 | 100 |
| Chômage | 7,4 | 53,7 | 18,5 | 20,4 | 100 |
| Sans activité | 0 | 29,4 | 29,4 | 41,2 | 100 |
| Reprise d'étude | 5,9 | 41,2 | 5,9 | 47,1 | 100 |
| Total | 3,4 | 48 | 23,4 | 25,2 | 100 |

Champ : jeunes ayant répondu aux 3 vagues d'enquête.

Lecture : * parmi les jeunes en emploi en octobre 2013, 1,2 % ont un niveau III, alors que dans l'ensemble de la population ils représentent 3,4 %.

Les jeunes ayant un diplôme de niveau III sont plus fréquemment (relativement à leur situation dans la population d'ensemble) au chômage ou en reprise d'étude. Ceci s'explique notamment par leur plus faible ancienneté sur le marché du travail et donc à leur temps de recherche effective d'un emploi. Une part non négligeable poursuit encore des études (licence après un BTS par exemple).

Les jeunes ayant un diplôme de niveau IV sont sur-représentés parmi les jeunes au chômage : ils sont 53,7 % dans ce cas alors qu'ils ne représentent que 48 % de la population d'ensemble. Parmi les jeunes en emploi, ils sont légèrement sur-représentés (plus 1 point de pourcentage). On les retrouve beaucoup moins souvent inactifs (29,4 % au regard de leur 48 % dans la population globale).

Les jeunes ayant un diplôme de niveau V sont sur-représentés parmi les jeunes inactifs et les jeunes en emploi. Ils sont relativement assez peu au chômage et très peu à reprendre des études.

Les jeunes sans diplôme sont beaucoup plus fréquemment en reprise d'étude (47 % contre 25 % dans l'ensemble de la population) ou sans activité (42 % contre 25 % dans l'ensemble de la population).

Une question soulevée lors des dernières vagues d'enquêtes était celle de savoir comment s'inséraient respectivement les bacheliers généraux et les bacheliers professionnels.

Tableau 4

Différenciation entre voie générale et professionnelle au niveau bac

| En % | Bac général/techno. | Bac pro | Total |
|------------------------|--|---|---|
| Emploi | 36,8* 8,1** | 52,5 35,6 | 43,7% de bacheliers (moyenne de la cohorte : 49,7%) |
| Chômage | 31,6 11,1 | 37,3 40,7 | 51,8% de bacheliers (moyenne de la cohorte : 30,9%) |
| Sans activité | 0 0 | 8,5 29,4 | 29,4% de bacheliers (moyenne de la cohorte : 9,1%) |
| Reprise d'étude | 31,6 35,3 | 1,7 5,9 | 41,2% de bacheliers (moyenne de la cohorte : 10,3%) |
| Total | 100 10,9% de bacheliers généraux/techno dans la cohorte | 100 33,7% de bacheliers professionnels dans la cohorte | 44,6% de bacheliers dans la cohorte |

Champ : bacheliers ayant répondu aux trois vagues d'enquêtes.

Lecture : *(chiffres de gauche) : parmi les bacheliers généraux ou technologiques, 36,8% sont en emploi en octobre 2013. ** (chiffres de droite) : parmi les jeunes en emploi en octobre 2013, quel que soit leur diplôme, (49,7% des jeunes interrogés), 8,1% sont titulaires d'un bac général ou technologique.

Les bacheliers généraux (et technologiques) se répartissent quasiment en trois tiers entre emploi, chômage et reprise d'étude en octobre 2013, même si la part de ceux qui sont en emploi est un peu plus élevée (37 contre 32% pour les autres situations).

Les bacheliers généraux sont légèrement sous-représentés parmi les jeunes en emploi. En effet, ils représentent 8,1% des jeunes en emploi alors qu'ils représentent 10,3% de l'ensemble de la cohorte. Leur part dans les chômeurs n'est pas significativement différente de celle dans la population globale. Ils sont par contre largement sur-représentés parmi les jeunes qui poursuivent des études (3 fois plus que leur part moyenne). Ceci n'est bien entendu pas étonnant compte tenu du fait que les baccalauréats généraux ou technologiques ont plutôt vocation à ouvrir la poursuite d'étude qu'à amener à une insertion sur le marché du travail. Ainsi même si ces jeunes ont été identifiés comme entrant sur le marché du travail en février 2012, lors de la première interrogation, il peut s'agir d'une « pause », plus ou moins souhaitée dans les études, qu'à une réelle entrée sur le marché du travail. C'est le cas d'un jeune bachelier sur 3.

Les bacheliers professionnels sont, quant à eux, majoritairement en situation d'emploi, plus d'un sur deux, et ensuite près de 40% sont au chômage. Ils sont peu nombreux à être inactifs (8,5%) et moins

de 2% ont repris des études. Leur diplôme étant un diplôme terminal, sensé aboutir à une insertion professionnelle, ces constats sont tout à fait logiques.

Au regard de leur poids relatif dans la cohorte des jeunes interrogés (1/3 de la cohorte sont des jeunes diplômés d'un bac professionnel), ils sont sur-représentés parmi les chômeurs (+7 points), légèrement parmi les jeunes en emploi (+2 points). De façon parallèle, ils sont sous-représentés parmi les jeunes inactifs (-4 points) et très largement parmi les jeunes poursuivant des études (- 28 points).

Ainsi, s'il est difficile de trancher vraiment à l'avantage des bacheliers généraux ou professionnels, on peut néanmoins noter que :

- **Les bacheliers professionnels ont un taux d'activité nettement supérieur** : près de 90% des bacheliers professionnels sont actifs (occupés ou non) contre 68% des bacheliers généraux.
- **Le taux de chômage (% chômeurs dans la population active) des bacheliers généraux est légèrement supérieur à celui des bacheliers professionnels** (46% contre 42%). Ces deux chiffres sont supérieurs au taux de chômage de l'ensemble de la cohorte qui s'élève à 38%.
- Inversement, la proportion de chômeurs (% chômeurs sur l'ensemble de la population active ou inactive) parmi les bacheliers généraux est plus faible (32%) que celle des bacheliers professionnels (37%).

Encadré 3 - Sortir de classe de terminale avec ou sans bac

Nous avons interrogé nos données pour voir si des différences d'insertion sur le marché du travail apparaissaient plus ou moins nettement entre les jeunes qui ont, à l'issue d'une classe de terminale générale, technologique ou professionnelle, obtenu leur diplôme et ceux qui ont échoué.

Attention, le fait d'avoir obtenu ou non le bac est ici mesuré à l'aune de la question posée en février 2012 c'est-à-dire qu'il s'agissait de savoir si au moment de sa sortie du système scolaire telle que nous l'avons défini pour notre étude, le jeune avait obtenu ou non son diplôme. Même si un jeune a repris des études après une année sur le marché du travail et qu'il a obtenu son bac, il reste pour nous dans la catégorie « échec au bac ».

Parmi les 175 jeunes présents aux trois vagues d'interrogations, 113 sont sortis, en juin 2011, d'une classe de terminale : parmi eux, 71,7% ont obtenu leur diplôme (dont 53% un bac professionnel) et 28,3% ont échoué (dont 17,7% présentaient un bac professionnel).

Quelle est leur situation lors de chacune des trois interrogations ?

| En % | Obtention du bac | Echec au bac |
|--|------------------|--------------|
| Situation en février 2012 ² | | |
| Emploi | 50,6 | 43,8 |
| Recherche d'emploi | 38,3 | 50,0 |
| Inactivité | 11,1 | 6,3 |
| Situation en octobre 2012 | | |
| Emploi | 55,6 | 50 |
| Recherche d'emploi | 28,4 | 37,5 |
| Inactivité | 6,2 | 3,1 |
| Reprise d'études | 9,9 | 9,4 |
| Situation en octobre 2013 | | |
| Emploi | 49,4 | 56,2 |
| Recherche d'emploi | 34,6 | 28,1 |
| Inactivité | 6,2 | 9,4 |
| Reprise d'études | 9,9 | 6,3 |
| Total | 71,7% | 28,3% |

Champ : jeunes sortis en juin 2011 d'une classe de terminale ayant répondu aux trois vagues d'enquêtes.

Si la faiblesse des effectifs ne permet pas de tirer de conclusion définitive, il semble que l'obtention du bac en fin de terminale permet un accès plus rapide à l'emploi en début d'insertion professionnelle (pendant les 18 premiers mois). Au-delà, la situation s'inverse. Une part des jeunes non diplômés ont pu reprendre leur formation en 2012-2013, obtenir leur bac et trouver un emploi ensuite (soit être en emploi en octobre 2013 et apparaître ici comme ayant échoué au bac). Par ailleurs, les reprises d'études sont importantes parmi les bacheliers qui poursuivent dans le supérieur, parfois après une année de « pause » qui explique leur présence dans notre cohorte.

² Comme la première interrogation de février 2012 visait à constituer la cohorte des entrants sur le marché du travail, ceux qui poursuivaient des études étaient hors-champ.

2.3. Les jeunes en emploi en octobre 2013

En octobre 2013, 87 des 175 jeunes interrogés se déclarent en emploi, soit 49,7 % de la cohorte.

Leurs entreprises

77% des jeunes travaillent dans le Var, dont 35% sur la zone de la maison de l'emploi Est-Var, et 15% en région Paca. La part de la zone de la maison de l'emploi Est-Var n'est pas significativement différente de celle des jeunes en emploi lors des deux dernières interrogations, c'est-à-dire à la fois en octobre 2012 et octobre 2013, ou lors des trois interrogations.

75% des jeunes déclarent travailler dans une entreprise du secteur privé, 12% dans des entreprises publiques (la Poste, ERDF notamment) et un peu plus de 10% sont dans la fonction publique, majoritairement au service de l'Etat dans le domaine militaire, sécurité ou éducation pour la plupart. Le secteur associatif est quasi absent avec à peine plus de 2% de jeunes qui y travaillent.

Tableau 5

Statut des entreprises (en %)

| | |
|--|-------|
| Etat | 8,05 |
| Collectivités territoriales, HLM, Hôpitaux | 2,3 |
| Entreprise publique (SNCF, EDF, La Poste...) | 12,64 |
| Entreprise privée | 74,7 |
| Association | 2,3 |

Champ : jeunes ayant répondu aux trois vagues d'enquêtes et en emploi en octobre 2013

Les jeunes interrogés travaillent dans des entreprises de plus grandes tailles au regard du tissu productif local. A titre d'exemple, sur le territoire de la MDE, 62% des entreprises n'ont aucun salarié, 91% ont moins de 10 salariés. Si on regarde l'ensemble du département, 92,5% des entreprises varoises ont moins de 10 salariés, c'est le cas de 91,3% des entreprises de PACA (Diagnostic partagé 2012, MDE Est-Var).

Tableau 6

Taille de l'entreprise en octobre 2013 (en %)

| | |
|----------------------|------|
| De 0 à 9 salariés | 39,1 |
| De 10 à 49 salariés | 28,7 |
| De 50 à 499 salariés | 23,0 |
| 500 salariés et plus | 9,2 |

Champ : jeunes ayant répondu aux trois vagues d'enquêtes et en emploi en octobre 2013

En termes de secteur d'activité, l'écrasante majorité des jeunes travaillent dans les services (plus de 77%), vient ensuite le secteur de la construction et du BTP qui emploie un peu plus de 11% des jeunes

à hauteur de la place qu'il représente dans l'emploi du territoire de la maison de l'emploi³, puis l'agriculture 5% des jeunes (dont parc et jardin compris) et enfin l'industrie (4,6%).

Pour détailler un peu, tout en gardant à l'esprit que ces chiffres sont basés sur les déclarations des jeunes et non sur des données administratives ou fiscales robustes, le commerce/réparation automobile représente un peu moins de 5% des emplois soit très largement moins que les 20% que ce secteur regroupe pour l'ensemble de la population. Le secteur transport et entreposage représente près de 7% de l'emploi des jeunes contre 3% dans l'emploi global. De même l'hébergement/restauration représente plus de 12% de l'emploi des jeunes de la cohorte contre 8% pour l'ensemble de la population.

Leurs emplois, leurs salaires et leurs situations personnelles

Plus de 95% des jeunes se déclarent à temps plein.

Près de 95% des jeunes ont le statut de salarié, les autres se déclarent indépendants ou chefs d'entreprise.

53% d'entre eux sont en CDI, 23% en CDD. Ensuite 9,2% travaillent via des contrats de travail temporaires. On retrouve près de 6% de jeunes en contrat de professionnalisation. Seuls 3,5% d'entre eux ont un contrat aidé, ce sont tous les CUI (contrat unique d'insertion).

En termes de classification professionnelle et de métiers exercés :

- 40% se déclarent ouvriers, avec 8% se déclarant ouvriers non qualifiés et 31% ouvriers qualifiés. Les postes cités sont
 - o chauffeur sous toutes ses déclinaisons (livreur, de poids lourds, d'engin dans le BTP),
 - o carrossier, mécanicien
 - o ouvrier du bâtiment, ouvrier agricole
- 53% se déclarent employés. Les emplois occupés sont ceux :
 - o d'agent de sécurité, d'agent d'entretien
 - o de préparateur de commande, cariste, de manutentionnaire
 - o de cuisinier, d'employé de restauration (service, bar...)
 - o de vendeur, d'hôtesse de caisse
 - o de secrétaire
 - o d'employé communal...
- Les 8% restant se déclarent profession intermédiaire, cadre ou chef d'entreprise. Ils déclarent des postes de :
 - o paysagiste,
 - o gérant, chef d'entreprise.

En termes d'ancienneté dans l'emploi en octobre 2013, la moyenne s'élève à 17 mois, allant de zéro à 3 ans. Le cas le plus fréquent, près de 4 jeunes sur 10, est celui d'une ancienneté de 1 à 2 ans. Ainsi, si 12% des jeunes en emploi ont moins de 3 mois d'ancienneté en octobre 2013, plus de 70% des jeunes en emploi en octobre 2013 sont dans cet emploi depuis plus d'un an.

³ Cf. Diagnostic partagé 2012, MDE Est-Var.

Près d'un tiers des jeunes déclarent plus de 2 ans d'ancienneté, soit un emploi obtenu au plus tard en octobre 2011. Ces jeunes-là ont donc trouvé un emploi dès leur sortie de l'école et y sont restés depuis. Ce sont les jeunes que nous retrouverons plus loin dans un parcours d'accès rapide et durable à l'emploi.

Sur ce point, la différence fille-garçon est minime.

Tableau 7

Ancienneté dans l'emploi occupé en octobre 2013 (en %)

| | |
|----------------|------|
| moins d'1 mois | 6,9 |
| 1 à 3 mois | 5,7 |
| 3 à 6 mois | 6,9 |
| 6 mois à 1 an | 9,2 |
| 1 an à 2 ans | 39,1 |
| plus de 2 ans | 32,2 |
| | 100 |

Champ : jeunes ayant répondu aux trois vagues d'enquêtes et en emploi en octobre 2013

Encadré 4 - Zoom sur les jeunes ayant plus de 2 ans d'ancienneté en octobre 2013

Près d'un tiers des jeunes déclarent plus de 2 ans d'ancienneté soit un emploi obtenu au plus tard en octobre 2011.

Ces jeunes-là ont donc trouvé un emploi dès leur sortie de l'école et y sont restés depuis : 96,5% d'entre eux se sont déclarés en emploi lors des trois interrogations.

68% se déclarent en CDI en octobre 2013 (+ 12 points par rapport à l'ensemble des jeunes en emploi en octobre 2013) ; 14,3% sont en CDD.

En termes de niveau de diplôme :

- 46% ont un niveau IV, majoritairement un bac professionnel
- 39% ont un diplôme de niveau V, plutôt des CAP
- 10,7% sont non diplômés.

En comparaison avec l'ensemble des jeunes en emploi, on retrouve ici une plus grande présence des niveaux V, un peu moins de niveau IV et deux fois moins de jeunes non diplômés.

Concernant les salaires, la moyenne est de 1 317 euros nets par mois⁴. La moyenne des garçons est supérieure d'environ 100 euros à celle des filles, soit un salaire moyen plus élevé de 7,5 %. Cette différence plutôt faible au regard des chiffres pour la population active globale s'explique par le fait

⁴ La moyenne des salaires a été calculée uniquement à partir des salaires des jeunes se déclarant à temps plein, en enlevant les salaires des jeunes se déclarant à mi-temps.

qu'au niveau des sortants du secondaire, les salaires étant très proches du SMIC, les différences sont faibles.

Il faut néanmoins rester très prudent avec cette moyenne compte tenu de la très grande variabilité des réponses obtenues. Malgré le fait qu'une grande majorité des jeunes se déclarent à temps plein, les salaires déclarés vont de 350 à 3 000 euros.

En situant les salaires au regard du SMIC, on voit qu'1/3 des jeunes se situent autour de celui-ci (+/- 10 %). On note également que près d'un jeune sur deux en emploi en octobre 2013 perçoit un salaire supérieur à cette tranche.

Tableau 8

Salaires par tranche des jeunes en emplois en octobre 2013 (en %)

| Salaire | |
|----------------|------|
| < tranche smic | 16,9 |
| +/- 10% smic | 36,9 |
| > tranche smic | 46,2 |

Champ : jeunes ayant répondu aux trois vagues d'enquêtes et en emploi à temps plein en octobre 2013.

Valeurs manquantes : 18

Pour essayer de limiter l'impact des variables extrêmes recueillies en termes de salaire, nous avons refait les mêmes calculs en enlevant les 10 % les plus bas et les 10 % les plus hauts.

Dans ce cas, la moyenne baisse un peu pour se situer à 1 276 euros nets par mois, et la tranche autour du SMIC prend plus d'importance, elle représente alors 47 % des cas. C'est surtout la tranche inférieure au SMIC qui baisse en tombant à 7,8 %, contre une baisse de seulement 1 point de pourcentage pour la tranche supérieure.

Parmi ces jeunes en emploi en octobre 2013, 46 % ont le bac, 31 % ont un niveau V (19,5 % un CAP, 11,5 % un BEP) et 23 % sont non diplômés (ou n'ont que le brevet des collèges).

Concernant les jeunes en emploi, leurs pères sont en emploi dans plus de 8 cas sur 10 et leur mère dans plus de 6 cas sur 10.

Moyens d'accès et satisfaction vis-à-vis de l'emploi

La moitié des jeunes déclare avoir trouvé cet emploi via leur réseau familial ou amical, viennent ensuite dans 4,6 % des cas, les anciens établissements scolaires et ensuite faisant jeu égal Pôle emploi, la Mission locale et internet à 3,5 % chacun.

Concernant le fait que leur emploi corresponde ou non à ce qu'ils avaient envisagé à leur sortie du système scolaire, les jeunes se partagent à part égale, 50,5 % y répondent positivement quand 49,5 % y répondent négativement.

Concernant le fait de savoir si les jeunes souhaitaient rester dans les emplois qu'ils occupent :

- 51,7 % répondent « oui, le plus longtemps possible »
- 37,9 % répondent « oui, pour le moment »
- et 10,3 % répondent « non ».

Au final, ce sont 13,8 % des jeunes en emploi qui déclarent en rechercher un autre.

2.4. Les jeunes au chômage en octobre 2013

Ils représentent 30,9 % de la population enquêtée en octobre 2013, soit 54 jeunes sur 175 interrogés.

Structure d'accompagnement, inscription et action

Parmi eux, 63 % sont inscrits chez Pôle emploi, 52 % à la Mission locale et 39 % dans une entreprise d'intérim.

Si on regarde un peu plus dans le détail :

- 40,7 % des jeunes demandeurs d'emploi sont inscrits à la fois à la Mission locale et chez Pôle emploi
- 22 % ne se déclarent inscrits que chez Pôle emploi, 11 % qu'à la Mission locale
- 25,9 % des jeunes à la recherche d'un emploi ne se déclarent ni inscrits chez Pôle emploi, ni à la Mission locale.

A la question « Avez-vous eu au moins un entretien avec un conseiller dans cette structure ? », près de 7 sur 10 (68,5 %) répondent positivement.

Parmi eux :

- 22 % déclarent avoir eu un entretien ;
- La majorité, 28 %, déclarent deux entretiens
- Puis à part égale 9,3 % déclarent avoir eu trois entretiens et autant quatre.

Tableau 9

Nombre d'entretiens au cours des douze derniers mois (en %)

| | |
|--------------|-------------|
| 0 | 31,5 |
| 1 | 22,2 |
| 2 | 27,8 |
| 3 | 9,3 |
| 4 | 9,3 |
| Total | 100% |

Champ : jeunes interrogés aux trois vagues d'enquêtes, au chômage en octobre 2013.

Nous avons ensuite posé la question aux jeunes de savoir à quoi ces entretiens leur avaient servis, parmi les réponses qui leur étaient proposées :

- 29,6 % ont déclaré les entretiens utiles pour « trouver des offres de formation, de stage ou d'emploi »
- 27,8 % utiles pour « cibler ma recherche d'emploi »
- 14,8 % utiles pour « accéder à une formation »
- 7,4 % utiles pour « accéder à un emploi »
- 1,9 % utiles pour « accéder à un stage »

De façon globale, nous avons demandé aux jeunes de juger de l'utilité de ces entretiens. Globalement, ils sont jugés utiles. « Très ou plutôt » par près de 8 jeunes sur 10 :

- Très utiles, pour 2,7 %
- Plutôt utiles pour 75,7 %
- Plutôt inutiles pour 13,5 %
- Inutiles pour 8,1 %.

Expériences d'emploi au cours de l'année précédente

Parmi les jeunes au chômage en octobre 2013, près d'un tiers déclare n'avoir occupé aucun emploi lors de l'année écoulée.

Les autres déclarent entre 1 et 5 emplois avec une majorité de jeunes (40,7 %) n'ayant occupé qu'un seul emploi au cours de la période.

Tableau 10

Nombre d'emplois occupés sur les 12 derniers mois (en %)

| | |
|----------|------|
| 0 | 31,5 |
| 1 | 40,7 |
| 2 | 18,5 |
| 3 | 7,4 |
| 5 | 1,8 |

Champ : jeunes interrogés aux trois vagues d'enquêtes, au chômage en octobre 2013,

Pour compléter cette information, nous avons interrogé les jeunes, ayant déclaré au moins un emploi, sur la durée totale que représentent ce ou ces emplois.

Tableau 11

Durée cumulée du ou des emplois occupés entre octobre 2012 et octobre 2013 (en %)

| | |
|------------------------|------|
| Moins d'1 mois | 5,4 |
| De 1 à moins de 3 mois | 32,4 |
| De 3 à moins de 6 mois | 21,6 |
| Plus de 6 mois | 40,5 |

Champ : jeunes interrogés aux trois vagues d'enquêtes, en recherche d'emploi en octobre 2013, ayant déclaré au moins un emploi durant l'année écoulée.

Pour 40,5% d'entre eux, le cumul dépasse 6 mois, ils ont donc été en emploi plus de la moitié de l'année et pour un certain nombre via un seul emploi. Pour 22% d'entre eux ces emplois (souvent un seul d'ailleurs) représentent entre 3 et 6 mois de travail. Pour 32% d'entre eux, la durée travaillée représente entre 1 et 3 mois de travail.

Les postes occupés par ces jeunes sont largement liés au secteur du tourisme, de l'hébergement et de la restauration, de la construction et du transport-logistique.

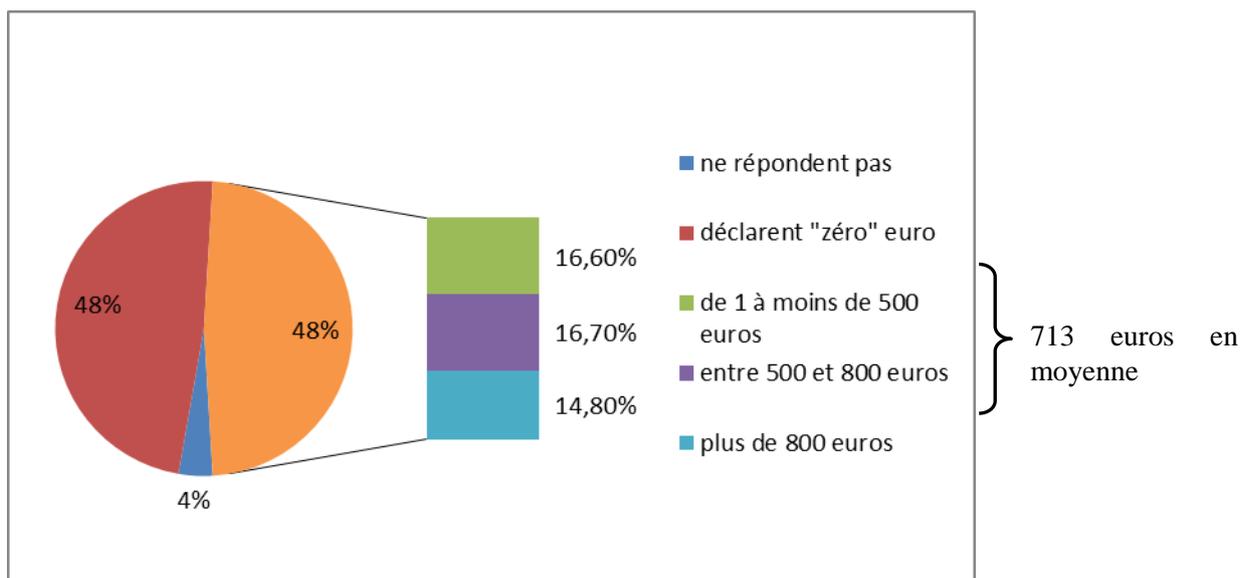
Lors du premier emploi renseigné, les postes d'employés de commerce ou de restauration sont les plus souvent cités, puis les postes de chauffeurs, livreurs, gestionnaire de rayon.

En ce qui concerne les revenus des jeunes en recherche d'emploi.

- 3,7% de ces jeunes n'ont pas répondu, et 48,2% ne déclarent percevoir « aucun revenu ».
- Parmi les 48% qui ont donné un montant, la moyenne des ressources déclarées est de 713 euros.
- Parmi les origines de ces ressources citées par les jeunes on retrouve principalement les allocations chômage et les salaires issus des petits boulots occupés.

Graphique 3

Revenu des jeunes en recherche d'emploi en octobre 2013



2.5. Les jeunes inactifs ou ayant repris des études en octobre 2013

Parmi les répondants de la troisième vague d'enquête, près de 20% se déclarent inactifs. Cet ensemble est à scinder en deux parties égales entre les inactifs (17 jeunes sur 175) et ceux qui ont repris des études (17 jeunes sur 175).

Les jeunes ayant repris des études

Parmi les jeunes ayant repris des études, près de la moitié poursuivent un cursus déjà entamé en octobre 2012 lors de la précédente interrogation. Pour 3 d'entre eux il s'agit d'études universitaires (sport, droit ou IUT), pour 3 autres ce sont des BTS et pour les 2 derniers ce sont des CAP.

Pour les autres, dont la reprise d'études est plus récente, cela va du niveau V (CAP du bâtiment), au niveau III (BTS ou diplôme de la santé) en passant par le niveau IV (bac pro, diplôme d'accès aux études universitaires).

Parmi ces jeunes, 58,8% déclarent n'avoir occupé aucun emploi depuis la dernière interrogation. Les autres déclarent 1 ou 2 emplois qui se distinguent en deux types :

- Les emplois saisonniers à temps plein d'une durée de 1 à 3 mois
- Les emplois à temps partiels occupés en parallèle des études dans le commerce ou le sport et donc dans la durée.

Les jeunes inactifs

L'autre partie des jeunes sont « réellement » inactifs.

La moitié déclare ne pas avoir occupé d'emploi au cours des 12 derniers mois, dont quelques cas de jeunes filles ayant eu des enfants.

Parmi ceux qui ont eu des expériences d'emploi, ils en déclarent entre 1 et 3 :

- la majorité déclare un seul emploi. Il s'agit principalement d'emplois saisonniers d'une durée de 1 à 3 mois dans le commerce, la distribution, la restauration, ou les espaces verts.
- Les autres déclarent à la fois des expériences longues « vente, 6 mois », ou beaucoup plus ponctuelles « agents de tri, 5 jours », « femme de ménage, 1 semaine »...

Néanmoins, pour cette dernière partie des jeunes, il est difficile de statuer sur le fait qu'ils soient réellement inactifs à la date de l'enquête et pas en recherche d'emploi comme cette activité peut le laisser penser.

Une petite partie de ces jeunes exprime un projet de reprise d'étude dans les 6 prochains mois.

3. QUELQUES ELEMENTS DE COMPARAISON AVEC FEVRIER ET OCTOBRE 2012

Pour mémoire, voici les chiffres des deux précédentes interrogations. On constate que les deux dernières situations sont extrêmement proches. 77% des jeunes interrogés en octobre 2013 déclarent la même situation qu'un an auparavant. C'est plus qu'entre les deux premières interrogations pourtant plus proches en termes de temps, car ce taux était de 66%.

Tableau 12

Situations des jeunes lors des deux premières interrogations

| Février 2012 | Effectifs | Pourcentage |
|---------------------------|-----------|-------------|
| Emploi | 113 | 42,6 |
| Chômage | 116 | 43,8 |
| Inactif, reprise d'études | 36 | 13,6 |
| Total | 265 | 100 |
| Octobre 2012 | | |
| Emploi | 110 | 49,8 |
| Chômage | 67 | 30,3 |
| Inactif, reprise d'études | 44 | 19,9 |
| Total | 221 | 100 |



En repartant de la population initiale, c'est-à-dire les 265 jeunes interrogés en février 2012, nous avons reconstitué la dernière situation connue pour chacun des jeunes. Le taux d'emploi est alors de 47,5%, soit légèrement plus faible que la situation en octobre 2013, la part des jeunes en recherche d'emploi, 32%, et celle des inactifs (ayant ou non repris des études) 20%, sont légèrement supérieures à la situation d'octobre 2013.

Tableau 13

Dernière situation connue des jeunes interrogés lors de la première vague

| | Effectifs | Pourcentage |
|---------------------------|------------------|--------------------|
| Emploi | 126 | 47,5 |
| Chômage | 85 | 32,1 |
| Inactif, reprise d'études | 54 | 20,4 |
| | 265 | 100 |

Champ : ensemble des jeunes ayant répondu à l'une des trois vagues d'enquêtes

4. LES GRANDS TYPES DE PARCOURS

Fort de trois moments d'observations ponctuant une période de 28 mois, nous avons regroupé les jeunes interrogés lors de ces trois vagues au regard de leur parcours sur le marché du travail. Ces regroupements sont certes construits de façon raisonnée et appuyés sur un ensemble de données d'enquêtes, mais pour autant ils relèvent d'un choix qui peut être remis en cause. Nous avons quelques informations sur les périodes situées entre deux interrogations mais ne disposons pas d'un calendrier mois par mois comme dans les enquêtes longitudinales de plus grande ampleur.

Au regard des différentes combinaisons possibles entre situations lors des trois vagues d'enquête (cf. annexe 1), cinq parcours ont été mis en exergue. Ils sont détaillés dans le tableau qui suit.

Tableau 14

Les 5 types de parcours identifiés

| | Configurations regroupées au sein des différents parcours | | | Principales caractéristiques du parcours | Part et effectif de jeunes |
|--|---|--|--|---|----------------------------|
| Parcours 1 stabilisation dans l'emploi | 28% (accès rapide et durable) | 12,6% (accès différé à l'emploi) | | 3 emplois ou 2 lors dernières interrogations | 40,6% 71 jeunes |
| Parcours 2 instabilité, va et vient entre situation | 3,4% (va et vient entre emploi et chômage/inactivité) | 5,1% (trois situations différentes avec 1 seul en emploi, ou 2 inactif et emploi) | 6,3% (2 emplois puis chômage) | 2 emplois non consécutifs, 1 seul emploi ou sur dernière interrogation perte d'emploi | 14,9% 26 jeunes |
| Parcours 3 chômage persistant ou récurrent | 5,7% (une séquence d'emploi et 2 de chômage, quel que soit ordre) | 19,4% (trois situation de chômage) | 2,9% (deux situations de chômage couplées à reprise ou inactivité) | deux ou 3 chômage | 28% 49 jeunes |
| Parcours 4 inactivité durable | 1,7% (3 inactivité) | 5,1% (2 inactivité après un emploi ou un chômage, ou entourant une reprise d'étude) | | deux ou 3 inactivité | 6,9% 12 jeunes |
| Parcours 5 reprise d'étude | 5,7% (reprise d'études aux deux dernières après inactivité ou chômage ou emploi) | 3,4% (reprise d'étude dernière vague après 2 inactivité ou 2 chômage ou 2 emploi) | 0,6% (reprise après inactivité suivi d'un emploi) | reprise d'étude à la dernière ou aux deux dernières | 9,7% 17 jeunes |

Champ : jeunes ayant été interrogés aux trois vagues d'enquête

Ainsi, pour 4 jeunes sur dix on peut conclure à une insertion « réussie » 28 mois après la sortie du système scolaire.

Pour 43 % d'entre eux, l'insertion est plus délicate, voire très difficile.

Une petite partie se déclare inactive et donc pas réellement inscrite dans un processus d'insertion sur le marché du travail et enfin pour près de 10 % d'entre eux, l'insertion n'a pas réellement commencé puisqu'ils ont repris des études.

4.1. Parcours et caractéristiques des jeunes

Avant d'entrer dans la description des caractéristiques des jeunes relevant de tel ou tel parcours, voici quelques éléments généraux de comparaison.

Tableau 15

Parcours d'insertion et caractéristiques des jeunes

| En % | Parcours 1 Stabilisation dans l'emploi | Parcours 2 Instabilité, va et vient entre situations | Parcours 3 Chômage persistant ou récurrent | Parcours 4 Inactivité durable | Parcours 5 Reprise d'étude | Total |
|-------------------------------------|--|---|---|-------------------------------------|----------------------------------|-------------|
| Plus haut niveau diplôme | | | | | | |
| III | 1,4* | 15,4 | 0,0 | 0,0 | 5,9 | 3,4 |
| IV | 49,3 | 53,9 | 49,0 | 33,3 | 41,2 | 48 |
| V | 29,6 | 15,4 | 22,5 | 33,3 | 5,9 | 23,4 |
| sans diplôme | 19,7 | 15,4 | 28,6 | 33,3 | 47,1 | 25,2 |
| Sexe | | | | | | |
| homme | 83,1 | 76,9 | 65,3 | 41,7 | 64,7 | 72,6 |
| femme | 16,9 | 23,1 | 34,7 | 58,3 | 35,3 | 27,4 |
| Situation père | | | | | | |
| emploi | 85,9 | 73,1 | 57,1 | 66,7 | 64,7 | 72,6 |
| non emploi | 14,1 | 23,1 | 38,8 | 16,7 | 35,3 | 27,4 |
| Situation mère | | | | | | |
| emploi | 67,6 | 65,4 | 42,9 | 58,3 | 58,8 | 58,9 |
| non emploi | 32,4 | 34,6 | 57,1 | 41,7 | 41,2 | 41,1 |
| Lieu de résidence | | | | | | |
| Scot | 50,7 | 42,3 | 44,9 | 66,7 | 41,2 | 52 |
| hors Scot | 49,3 | 57,7 | 55,1 | 33,3 | 58,8 | 48 |
| TOTAL | 40,6** | 14,9 | 28,0 | 6,9 | 9,7 | 100 |

Champ : les jeunes interrogés en octobre 2013 et présents lors des trois vagues.

Lecture : * parmi les jeunes du parcours 1, 1,4% ont un diplôme de niveau III. ** 40,6% des jeunes sont classés dans le parcours 1 « Stabilisation dans l'emploi ».

De façon globale, on voit que le fait de détenir un diplôme permet un accès plus rapide à l'emploi. Les jeunes diplômés de niveau III (BTS notamment) ont une très faible ancienneté sur le marché du travail donc il est normal que leur part dans le parcours 1 soit faible. De façon analogue, les situations d'inactivité sont plus souvent le fait de jeunes peu voire pas diplômés. Ces derniers reprennent plus souvent que les autres des études.

De façon générale, les filles rencontrent plus de difficulté que les garçons. Elles sont sous-représentées au sein des parcours 1 et 2. Plusieurs pistes d'interprétation peuvent être citées : les filles sont plus souvent issues de filières tertiaires qui, lors de l'insertion professionnelle se retrouvent en concurrence directe avec des jeunes issues de formation générale de niveaux plus élevés, les niveaux de recrutement de ces emplois ont largement évolué vers le niveau III et les diplômés de BTS notamment.

La situation socioprofessionnelle des familles impactent le parcours des jeunes. Les jeunes du parcours 1 ont beaucoup plus souvent que la moyenne des parents en emploi.

Regardons maintenant un peu plus précisément au sein de chaque parcours.

4.2. Parcours 1 : stabilisation en emploi

Sur les 175 jeunes interrogés, 71 ont un parcours qualifié de « stabilisation en emploi », soit 40,6 % d'entre eux.

Ce parcours regroupe à la fois des jeunes ayant déclaré 3 situations d'emploi, ils sont les plus nombreux et représentent 70 % de ces jeunes. Les 30 % restants ont trouvé leur emploi un peu plus tard et s'étaient déclarés en recherche d'emploi lors de la première vague puis en emploi aux deux suivantes.

On retrouve donc assez largement les caractéristiques des jeunes en emploi en octobre 2013 (section 2.3), puisqu'ils en forment le plus gros bataillon.

Diplômes et raison de sortie du système scolaire

Si on retrouve des jeunes de tout niveau de diplôme, les jeunes sur-représentés sont les diplômés de niveaux IV (les bacheliers et titulaires d'un brevet professionnel) et encore plus nettement les diplômés de niveau V (+6 points de pourcentage par rapport à leur place dans la population d'ensemble) qui ont donc, plus souvent que la moyenne, accédé assez vite à l'emploi durable.

Au sein des bacheliers, les bacheliers professionnels sont plus souvent que la moyenne dans cette situation (ils sont 36,6 % alors qu'ils ne représentent que 33 % de l'ensemble) et inversement pour les bacheliers généraux et technologiques qui représentent 10,9 % de la population d'ensemble et « seulement » 8,5 % des jeunes stabilisés en emploi.

Les principales raisons que ces jeunes ont données pour expliquer leur sortie du système scolaire sont les suivantes (plusieurs choix étaient possibles) :

- Plus de 6 sur 10 disent « vouloir travailler »
- Plus de 4 sur 10 « avaient trouvé un emploi »
- 34 % indiquaient « avoir atteint le niveau de formation souhaité » ou « être lassé des études ».

Situation d'emploi

Les jeunes du parcours 1 sont à plus de 95 % à temps plein, 56 % sont en CDI, 21 % en CDD, 7 % en contrat de professionnalisation. La part des CDI est un peu plus importante que parmi l'ensemble des jeunes en emploi en octobre 2013.

A l'instar de ce qui a été dit concernant les salaires des jeunes en emploi en octobre 2013, la variabilité des salaires déclarés est très grande. La moyenne des salaires, réalisée uniquement à partir des salaires déclarés par les jeunes à temps plein, est identique. Elle s'élève à 1317 euros et la répartition par tranche est également la même.

Si 17 % des jeunes déclarent moins d'un an d'ancienneté et ont donc connu des situations d'emploi différentes lors des deux dernières vagues d'interrogations, 83 % d'entre eux déclarent plus d'un an d'ancienneté, dont près de 40 % plus de 2 ans.

Les catégories socio-professionnelles sont proches de celles des jeunes en emploi en octobre 2013 avec :

- un peu plus de 36 % d'ouvriers dont 4 % de non qualifiés ;
- 57 % d'employés (déclarés comme tel ou affectés par nos soins) ;
- 5,6 % qui se déclarent professions intermédiaires, cadre et chef d'entreprise.

Leurs entreprises

Concernant les tailles d'entreprises dans lesquelles ils travaillent, elles sont relativement plus petites que l'ensemble des jeunes en emplois en octobre 2013. Ainsi 43,7 % des jeunes du parcours 1 travaillent dans des entreprises de moins de 9 salariés alors que ce n'est le cas que de 39 % des jeunes en emploi en octobre 2013. De façon parallèle, 7 % des jeunes du parcours 1 déclarent travailler dans une entreprise ayant plus de 500 salariés alors que c'est le cas de 9 % des jeunes en emploi en octobre 2013.

Tableau 16

Taille des entreprises employant les jeunes « stabilisés en emploi » (en %)

| | |
|----------------------|------|
| De 0 à 9 salariés | 43,7 |
| De 10 à 49 salariés | 25,4 |
| De 50 à 499 salariés | 23,9 |
| 500 salariés et plus | 7,0 |

Champ : jeunes « stabilisés en emploi »

En termes d'activité des entreprises employeuses, le secteur des services est encore plus représenté que parmi les jeunes en emploi en octobre 2013. Ainsi, parmi les jeunes du parcours 83 % travaillent dans les services contre 77 % pour les jeunes en emploi en octobre 2013. Au sein des activités tertiaires, l'hébergement/restauration occupe la même place que chez les jeunes en emploi en octobre 2013, à savoir 12,2 %. Le secteur de la construction quant à lui emploie 10,2 % des jeunes contre 11 % des emplois d'octobre 2013. De même agriculture et industrie sont moins présentes.

La localisation des emplois se tourne légèrement plus en dehors du Var que parmi l'ensemble des jeunes en emploi en octobre 2013.

La part des différents statuts d'employeurs (privé, Etat, collectivité territoriales...) évolue peu, en donnant une place légèrement plus grande à l'emploi public au sens large. C'est bien entendu un résultat prévisible puisque les jeunes ayant intégré de façon pérenne la fonction publique y seront bien entendu restés.

Accès à l'emploi

De façon assez intéressante, quand on demande aux jeunes comment ils ont trouvé l'emploi qu'ils occupent, les réponses des jeunes du parcours 1 sont assez différentes de celles données par les jeunes en emploi en octobre 2013.

La part des emplois trouvés par l'intermédiaire du réseau familial ou amical reste la règle, 48 % des jeunes ont indiqué « oui » à cette modalité d'accès à l'emploi. Viennent ensuite, mais bien fréquemment, l'accès via la Mission locale ou l'ancien établissement scolaire, 4,2 % répondent oui à ces deux propositions. 2,8 % des jeunes citent Pôle emploi comme mode d'accès à l'emploi occupé.

Encadré 5 - Zoom sur les jeunes ayant déclaré trois situations d'emploi

Parmi les jeunes du parcours 1, 49 jeunes sur 71 se sont déclarés en emploi lors de chaque interrogation.

Parmi eux, 83,7 % déclarent occuper le même emploi dans la même entreprise (relativement à la situation d'octobre 2012).

En regardant plus précisément les spécialités de formation, on voit nettement que les diplômés de niveau V qui s'insèrent rapidement ont des formations « industrielles » (mécanique notamment), du bâtiment ou liées aux métiers du transport et de la logistique. Les spécialités tertiaires au niveau V ne sont pas présentes dans ce profil.

Ces constats sont tout à fait cohérents avec des éléments mis en avant au niveau à partir des enquêtes Génération du Céreq⁵. Dans le cadre d'une analyse de l'insertion à 3 ans des sortants de l'enseignement secondaire, l'accent est mis sur le rôle significatif des spécialités de formation. Ainsi dans les spécialités mentionnées ci-dessus, la norme d'emploi est restée celle du niveau V (CAP, BEP). Ces diplômes permettent donc un accès facilité à l'emploi stable car sont toujours le ticket d'entrée dans la profession (maçon, carrossier par exemple). Par contre, les spécialités tertiaires hôtellerie/restauration, coiffure esthétique et également l'électricité/électronique au niveau V ne correspondent plus à la norme d'emploi dont la transition est quasi-achevée vers le niveau bac.

Les emplois occupés sont de même nature que les emplois indiqués par les jeunes en emploi en octobre 2013.

Leur salaire moyen est de 1272 euros net par mois, légèrement inférieur à l'ensemble.

Parmi eux seules 8 sont des filles, donc 16 % alors que dans la population totale elles représentent 27 % des jeunes.

⁵ « S'insérer à la sortie de l'enseignement secondaire : de fortes inégalités entre filières », Céreq, Bref n°303, décembre 2012

4.3. Parcours 2 : une instabilité qui domine

Sur les 175 jeunes interrogés, 26 ont un parcours qualifié « d'instable », soit 14,9 % d'entre eux. Ces jeunes ont, soit déclaré des situations d'emplois mais aucune consécutive, soit ne se sont déclarés en emploi qu'à une seule des interrogations, soit ont perdu leur emploi lors de la dernière vague d'interrogation.

Diplômes et raison de sortie du système scolaire

Dans cette catégorie, on retrouve plus fréquemment que la moyenne des jeunes diplômés de niveau III et IV alors que les niveaux V et les non diplômés sont sous-représentés.

En termes de spécialités de diplômes, on retrouve ici à la fois des CAP/BEP tertiaires et des formations plus industrielles, à l'instar des spécialités et filières des bacheliers qui mixent ces deux types. Ici encore, ces constats corroborent les résultats du niveau national qui montrent que les filières générales, secrétariat, comptabilité, hôtellerie/tourisme, commerce amène beaucoup plus difficilement à une stabilisation dans l'emploi, mesurée notamment par l'accès au CDI. On retrouve ici une indication du fait que dans ce type de métiers du tertiaire la norme d'emploi c'est déplacée vers le premier niveau du supérieur (BTS très largement) (voir Céreq, Bref n°303, décembre 2012).

Les raisons invoquées par ces jeunes pour avoir quitté l'école sont :

- 46 % déclarent « vouloir travailler »
- 31 % avoir atteint le niveau de formation souhaité
- 27 % « être lassé des études »
- 23 % « être dans une section qui ne les intéresse pas ».

En comparaison du parcours 1, ils sont relativement moins nombreux à dire vouloir travailler, et apparait ici la problématique de l'orientation subie à travers la mention d'un manque d'intérêt pour la formation suivie (c'est le cas de 5 % des jeunes du parcours 1).

Perte d'emploi

Parmi les jeunes du parcours 2, marqué par l'instabilité, environ 4/10, étaient en emploi lors des deux premières vagues avant de se déclaraient en recherche d'emploi à la troisième.

Ces jeunes sont pour plus de la moitié dans le cas de la fin de contrat de professionnalisation qui n'a donc pas débouché sur un maintien dans l'entreprise. Pour les autres, on a à la fois le cas de fin de CDD et la rupture de CDI.

4.4. Parcours 3 : un chômage persistant ou récurrent

Sur les 175 jeunes interrogés, 49 ont un parcours marqué par un « chômage persistant ou récurrent », soit 28 % d'entre eux. Ces jeunes ont soit, déclaré deux situations de chômage entrecoupées d'un emploi, d'une situation d'inactivité ou de reprise d'étude soit, pour la majorité, ont déclaré trois situations de chômage.

Diplômes et raison de sortie du système scolaire

Les jeunes dont le parcours est marqué par le chômage se retrouvent parmi les diplômés de niveau IV, V et non diplômés. Les non diplômés sont plus fréquemment dans ce cas que la moyenne, très légèrement pour les niveaux IV. Les niveaux V, quant à eux, sont légèrement sous-représentés.

Les raisons invoquées par les jeunes pour expliquer leur sortie du système scolaire sont :

- 75 % déclaraient « vouloir travailler »
- 39 % « être lassés des études »
- 34 % « avoir atteint le niveau souhaité »
- 30 % être dans une section qui ne les intéresse pas.

Cette dernière raison est plus souvent citée par ces jeunes que par ceux inscrits dans le parcours 1 ou 2. De même, on constate que les « soucis financiers ou familiaux » sont cités ici par 23 % des jeunes alors que, dans le parcours 1, seuls 8,5 % des jeunes les mentionnaient et un peu moins de 4 % dans le parcours 2.

Zoom sur les jeunes ayant déclaré trois situations de chômage

Au regard de l'ensemble des jeunes du parcours 3, ceux ayant déclaré trois situations de chômage sont un peu moins souvent bacheliers ou titulaires d'un diplôme de niveau IV.

Les raisons de sortie invoquées diffèrent très peu de l'ensemble.

Parmi eux, 56 % se déclarent inscrits chez Pôle emploi, 68 % à la Mission locale et 44 % en intérim. Si on les compare avec les jeunes au chômage en octobre 2013, on note une inscription beaucoup plus nette à la Mission locale et moindre chez Pôle emploi. Cette situation n'est pas inattendue compte tenu de la spécialisation de ces organismes en termes de public et montre que les jeunes sont en grande majorité suivis, qu'ils ne sont pas totalement isolés dans leur recherche d'emploi.

Lorsque l'on croise les différentes structures, on note que parmi les jeunes ayant déclaré trois situations de chômage :

- 53 % d'entre eux sont à la fois inscrits chez Pôle emploi et à la Mission locale, c'est bien supérieur aux chômeurs d'octobre 2013 qui sont 40,7 % dans ce cas ;
- 3 % (soit un seul jeune) déclare n'être inscrit que chez Pôle emploi (c'est beaucoup moins que les chômeurs d'octobre 2013), près de 15 % ne sont inscrits qu'à la Mission locale ;
- Enfin, près de 30 % des cas (10 jeunes sur 34 ayant déclaré trois situations de chômage) ne sont inscrits ni chez Pôle emploi, ni à la Mission locale. C'est en part relative un peu plus que pour l'ensemble des jeunes au chômage en octobre 2013 (26 %).

On constate ainsi une plus grande polarisation au sein de cette sous-population, par rapport aux jeunes en recherche d'emploi en octobre 2103 entre, d'un côté, une proportion plus grande de jeunes inscrits dans les deux organismes et, de l'autre, une proportion également plus grande de jeunes inscrits dans aucune des deux structures.

Ils répondent tous⁶ avoir eu au moins un entretien au cours de la dernière année (ce qui n'est le cas que de 7 jeunes sur dix parmi les jeunes en recherche d'emploi en octobre 2013, cf. section 2.4). Plus de la moitié déclare 2 entretiens et 38 % 3 ou 4 entretiens (contre 18,5 % des jeunes en recherche d'emploi en octobre 2103). Ils témoignent ainsi d'un suivi plus rapproché de la part des structures, mais sont aussi peut-être ceux qui ont pris des habitudes que les autres nouvellement au chômage n'ont pas encore mis en œuvre.

Sans que les ordres de grandeur ne soient totalement différents, le jugement des jeunes ayant déclaré trois situations de chômage sur l'utilité des entretiens est légèrement meilleur que celui de l'ensemble des jeunes au chômage en octobre 2013.

Afin de mesurer le degré d'éloignement du marché du travail des jeunes, nous leur avons demandé des précisions concernant le nombre, la durée cumulée et le type d'emploi éventuellement occupés entre les deux dernières vagues d'interrogation.

Parmi les jeunes ayant déclaré trois situations de chômage (ici les 34 ont répondu) :

- La moitié déclare n'avoir occupé aucun emploi au cours des 12 derniers mois, c'est largement plus que les chômeurs d'octobre 2013 qui n'étaient qu'1/3 dans ce cas
- Un peu plus de 4 jeunes sur 10 déclarent un ou deux expériences d'emploi, pour des durées de moins d'un mois à plus de 6 mois
- Environ 8 % des jeunes déclarent trois emplois ou plus pour des durées allant d'un à plus de 6 mois.

Tableau 17

Nombre d'emplois occupés sur les 12 derniers mois (en %)

| | |
|----------|------|
| 0 | 50 |
| 1 | 26,5 |
| 2 | 14,7 |
| 3 | 5,9 |
| 5 | 2,3 |

Champ : jeunes interrogés aux trois vagues d'enquêtes, se déclarant en recherche d'emploi lors des trois vagues.

⁶ Concernant les questions sur le fait d'avoir eu au moins un entretien, si oui, d'en donner le nombre, et de juger de leur utilité, 13 jeunes, soit 38 % des cas, n'ont pas répondu à ces questions.

Tableau 18

Durée cumulée du ou des emplois occupés entre octobre 2012 et octobre 2013 (en %)

| | |
|------------------------|------|
| Moins d'1 mois | 11,8 |
| De 1 à moins de 3 mois | 52,9 |
| De 3 à moins de 6 mois | 11,8 |
| Plus de 6 mois | 23,6 |

Champ : jeunes interrogés aux trois vagues d'enquêtes, en recherche d'emploi aux trois vagues, ayant déclaré au moins un emploi durant l'année écoulée.

Au regard du nombre d'emplois occupés et de la durée cumulée d'emploi, si les jeunes déclarant trois situations de chômage ne sont pas, pour au moins la moitié d'entre eux, exclus du marché du travail, il n'en reste pas moins que leur situation est plus défavorable que celle des jeunes se déclarant en recherche d'emploi en octobre 2013 : ils sont à la fois plus nombreux à avoir eu des expériences d'emplois et sur des durées plus longues.

4.5. Parcours 4 : une inactivité durable ?

Sur les 175 jeunes interrogés, 12 ont un parcours marqué par une « inactivité durable », soit 7% d'entre eux. Ces jeunes ont soit, déclaré trois situations d'inactivité, soit déclaré deux situations d'inactivité après une séquence d'emploi ou de chômage, soit déclaré deux situations d'inactivité entourant une reprise d'étude.

Diplômes et raison de sortie du système scolaire

Parmi les jeunes relevant de ce parcours, les diplômés de niveau V sont sur-représentés (+ 10 points de % par rapport à leur part dans la population globale) ainsi que les non diplômés (+8 points). Les bacheliers sont nettement moins fréquemment dans cette situation.

Les raisons invoquées par les jeunes (plusieurs choix possibles) pour expliquer leur sortie du système scolaire sont :

- 75 % déclaraient « vouloir travailler »
- 42 % «avoir trouvé un emploi »
- 33 % « être lassé des études ».

Le second cas correspond effectivement à 5 jeunes ayant déclaré une situation d'emploi en février 2012 puis deux situations d'inactivité lors des deux interrogations suivantes.

Expériences d'emploi et perspectives

Tout comme les jeunes ayant déclarés trois situations de chômage, la moitié des jeunes « durablement inactifs » déclarent n'avoir occupé aucun emploi au cours des 12 derniers mois. Pour l'autre moitié, le nombre d'emplois occupés varie de un (c'est la majorité des cas) à trois emplois. Quand il n'y a qu'un seul emploi cité, il s'agit d'un emploi saisonnier d'une durée de 1 à 3 mois (caissière, cariste, jardinier). Quand il y en a plusieurs, deux situations se présentent :

- un(e) jeune ayant travaillé trois fois une semaine (agent de tri, femme de ménage)
- un(e) jeune ayant travaillé deux fois comme vendeur sur des durées de 6 et 7 mois.

Ces éléments permettent finalement de se rendre compte que la distinction entre inactivité et chômage n'est pas nette pour une partie des jeunes. Le cas de l'inactivité durable est donc un peu délicat à identifier en tant que parcours au même niveau que les 3 précédents.

4.6. Parcours 5 : reprise d'étude

Sur les 175 jeunes interrogés, 17 ont un parcours qualifié de « reprise d'étude », soit 9,7 % d'entre eux. Ces jeunes ont, soit déclaré deux situations de reprise d'études lors des deux dernières vagues (c'est la moitié des cas), soit déclaré une situation de reprise d'études à la dernière interrogation.

Diplômes et raison de sortie du système scolaire

Ce parcours n'est le fait que de très peu de jeunes diplômés de niveau V, et un peu moins que la moyenne chez les diplômés de niveau IV. Par opposition, les jeunes non diplômés y sont presque deux fois plus nombreux que la moyenne, et les diplômés de niveau III également sur-représentés.

La majorité des jeunes poursuivant des études sont majoritairement issus de filières générales.

Les raisons invoquées par les jeunes (plusieurs choix possibles) pour expliquer leur sortie du système scolaire sont :

- 41 % déclaraient « vouloir travailler » (c'est moins important que pour les jeunes des parcours précédents)
- 35 % « être lassé des études »
- 29 % « être dans une section qui ne les intéresse pas ».

Tout comme les jeunes du parcours « chômage récurrent ou persistant », cette dernière raison est citée par une part significative de jeunes.

Quelle reprise d'études ?

Lorsque les jeunes ont précisé quelles études ils poursuivaient, on constate que plus de la moitié poursuivent des études supérieures en BTS, IUT, à l'université ou dans des écoles du secteur de la santé. Ces jeunes ne sont donc pas des entrants précoces sur le marché du travail, mais sont plutôt dans la situation d'une poursuite reportée d'au plus une année soit par choix (année sabbatique) soit pour des questions de places dans la formation souhaitée.

Pour l'autre partie, les diplômés préparés sont des CAP, bac professionnel ou diplômés d'accès aux études universitaires.

5. RESULTATS DE L'ENQUETE QUALITATIVE

Nous verrons dans un premier temps, quel est le profil des jeunes que nous avons interrogés : sexe, âge, niveau de diplôme, situation lors des enquêtes.... Nous nous attacherons ensuite à restituer les différents thèmes que nous avons abordés avec eux et qui nous sont apparus importants non seulement eu égard aux préoccupations du comité de pilotage mais également aux propos et préoccupations des jeunes eux-mêmes.

Encadré 6 - Question de méthode

Les entretiens menés auprès des jeunes étaient des entretiens semi-directifs. Si un guide d'entretien a été construit préalablement, l'objectif était de laisser les jeunes s'exprimer sur ce qui leur paraissait important et de saisir leurs ressentis, leurs regards sur la situation.

Les entretiens ont été enregistrés, ils ont fait l'objet de la rédaction d'une synthèse et en parallèle, les enregistrements audio ont été intégralement retranscrits. Ce matériau a été traité à l'aide d'un logiciel d'analyse qualitative de données (NVIVO).

Avertissement

Cette partie rend compte d'un travail qualitatif mené auprès de 12 jeunes. Les propos n'ont aucune vocation à être généralisés, ne sont pas représentatifs d'un plus grand nombre de cas mais sont là pour aider à l'interprétation des données quantitatives et mieux comprendre la situation et le ressenti de ces jeunes.

Les prénoms des jeunes ont été modifiés pour permettre une restitution anonymisée.

5.1. Le profil des jeunes enquêtés

Comme nous l'avons précisé dans la première partie du rapport sur les conditions et modalités de réalisation des enquêtes, nous avons pour la partie qualitative, interrogé 12 jeunes issus de la cohorte. Ils figurent tous dans la ré-interrogation par questionnaire d'octobre 2013.

Les critères permettant de les sélectionner parmi les jeunes de la cohorte étaient, dans un premier temps, liés au fait qu'ils soient à la recherche d'un emploi ou inactifs en octobre 2012 et qu'ils résident dans la zone de la MDE. Cependant, très vite, au regard de la grande difficulté à mobiliser ces jeunes pour effectuer un entretien, nous avons élargi ces critères afin d'obtenir un nombre plus important d'entretiens potentiels et ainsi aboutir au nombre initialement prévu (une dizaine au minimum).

Voici quelques éléments sur leurs profils.

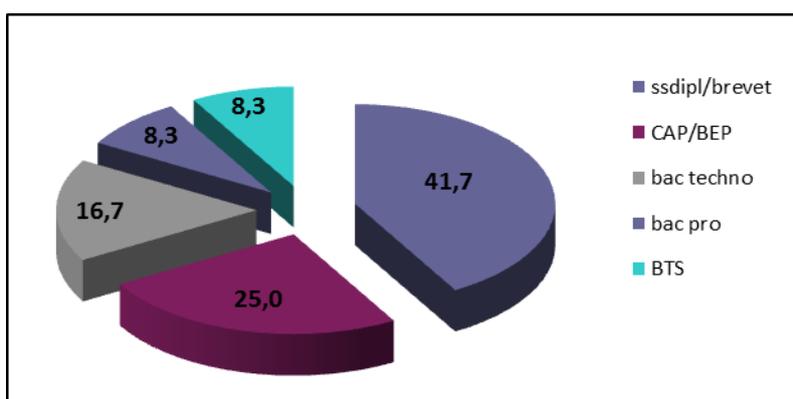
- Parmi ces jeunes, 7 sont des filles et 5 des garçons.
- Ils ont entre 18 et 24 ans.

- Un peu plus de la moitié habite Fréjus (58 %), 17 % habitent respectivement Saint-Raphaël ou Roquebrune sur Argens et 8 % le Muy.

- En termes de plus haut niveau de diplômes obtenus, la répartition est présentée dans le graphique suivant. On constate une majorité de non diplômés (souvent échec au diplôme présenté) ou des diplômés de niveau V. Ces deux catégories représentent deux tiers des jeunes interrogés.

Graphique 4

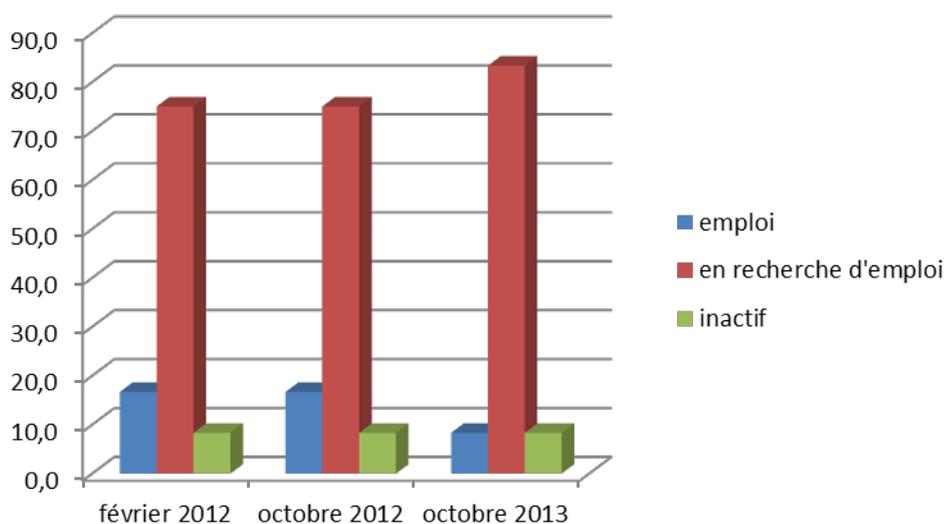
Part des jeunes participant à l'enquête qualitative selon leur plus haut niveau de diplôme en octobre 2013 (en %)



- Les classes de sorties des jeunes (données issues de la Base Elève Académique) vont de la 3^{ème} générale à la terminale technologique ou professionnelle en passant par la première professionnelle, ou la deuxième année de CAP ou BEP.
- Concernant les spécialités de diplômes, on retrouve une majorité de sortant de formations tertiaires (comptabilité, commerce, vente, restauration, marketing et également transport), ainsi que quelques formations industrielles (électricité).

Graphique 5

Situation au regard de l'emploi, lors des trois vagues d'interrogation des jeunes participant à l'enquête qualitative (en %)



- Concernant la situation d'activité de leurs parents :
 - o 2/3 des pères travaillent, 1/3 des mères travaillent (comparaison emploi/non emploi regroupant les autres situations)
 - o Un quart des jeunes ont à la fois leur père et leur mère qui travaillent tandis que dans un tiers des cas aucun des deux n'est en situation d'emploi.
 - o Parmi ceux dont au moins un des deux parents qui travaillent, les 2/3 d'entre eux sont employés ou ouvriers.

Les sections suivantes rendent compte des propos tenus par les jeunes lors des entretiens. Ils sont classés en six points qui abordent la question de la formation, de leur scolarité, d'un point de vue factuel mais également de leur ressenti ; la question de leur parcours « galère » ; la question des aides dont ils peuvent bénéficier et des structures qui les suivent ; la question de leur vision du marché du travail ; et leur positionnement actuel (envies, perspectives...) après ces 28 mois de parcours plus ou moins chaotique depuis leur sortie du système scolaire.

5.2. Retour sur la scolarité, la formation : échec, orientation, ressenti...

Une bonne partie des entretiens portait sur la formation des jeunes au sens large (formation initiale puis reprise éventuelle d'études ou de formations diverses). Ont été abordés à la fois le moment de leur sortie du système scolaire, les raisons, les conditions, les questions liées à l'orientation qui en ressortaient ; les échecs qu'ils ont connus à la fois en formation initiale, puis éventuellement après si des tentatives de reprise ont eu lieu et leur regard vis-à-vis de l'école ou de la reprise de formation.

Certains jeunes interrogés ont **arrêté leur formation en cours de route et n'ont donc pas obtenu leur diplôme ou uniquement le diplôme intermédiaire** (ex BEP en cours de préparation d'un bac professionnel en 3 ans).

« Je suis sorti du lycée en juin 2009. Malheureusement, j'ai eu 9,72 de moyenne générale au BEP, et j'ai eu ça parce que j'ai loupé mon permis super poids lourd. Il se passe en deux parties : j'ai eu ma circulation, mais j'ai loupé le plateau malheureusement ; c'est pour cela aussi que je n'ai pas eu la moyenne et que je n'ai pas eu le BEP, malheureusement. Du coup, je me suis réinscrit en candidat libre pour juin 2010, à part que malheureusement je n'ai pas pu venir à tous les examens, du coup c'était foutu d'avance. Après je voulais retenter pour juin 2011, donc je me suis inscrit au lycée, à part que je n'y suis jamais allé. » (Dimitri, 22 ans)

Une partie d'entre eux ont **arrêté en cours d'étude en ayant l'objectif de poursuivre dans la voie de l'alternance** et donc d'un mode d'apprentissage moins scolaire. Or pour un certain nombre, **ils n'ont pas réussi à trouver une entreprise pour terminer leur formation en apprentissage** et n'ont donc pas poursuivi.

« J'ai fait un bac pro vente, mais en fait je me suis arrêtée au niveau de la 1^{ère}, donc j'ai juste obtenu le BEP. Je ne suis pas allée jusqu'au bout, parce que je voulais poursuivre en alternance. Vu que je n'ai pas trouvé de patron, pendant un an je me suis retrouvée à rien faire ». (Rachel, 19 ans).

« - [J'étais en] Bac pro électrotechnique. J'ai obtenu le BEP. (...) J'ai essayé de faire le bac pro en alternance, avec les patrons, mais ils me disent qu'on paie trop de charges, parce qu'on a... des trucs comme ça, mais j'ai dit « En alternance c'est pas payant... (...) À mon avis, ils ont pas de temps à perdre.

- Vous avez essayé de reprendre l'apprentissage, mais vous n'avez pas trouvé d'entreprise ?

- Non, surtout dans ce secteur ici. ». (Kamel, 20 ans)

Pour d'autres le même problème s'est posé dans le cas d'une volonté de réorientation à la suite de la réussite d'un diplôme. Clara, 20 ans, est diplômée d'un Bac STG. Elle ne souhaitait pas continuer ses études au-delà car en « avait marre de l'école ». Voulant devenir esthéticienne, elle a donc commencé à travailler dans un institut, son projet étant de démarrer un CAP en alternance en septembre. Malheureusement, son employeur a finalement décidé de ne pas la garder en lui indiquant qu'il voulait finalement embaucher une personne ayant déjà de l'expérience.

Les échecs aux examens sont assez souvent liés à un manque d'intérêt pour le contenu des disciplines enseignées ainsi que d'un manque d'encouragement et de motivation :

« - Vous avez arrêté en 2^e année, vous n'êtes pas allé jusqu'au bac pro, c'est que vous n'étiez pas assez motivé ?

- Les profs ne me donnaient pas envie. Quand vous arrivez, ils vous démoralisent de bon matin, c'est pas bien. C'est pas ça, c'est que globalement, toute la classe...

Quand par exemple, vous avez de mauvaises notes, ils vous maltraitent devant tous les gens (sic), ça se fait pas. Donc à force de ça, accumulation, même globalement c'est pas que moi, toute la classe hein ! Ça arrive comme ça et t'arrive au milieu de l'année, tu dis « c'est mort ! » On ne t'encourage pas, tu suis pas. » (Kamel, 20 ans)

« - Et vous êtes sortie des études pourquoi ?
- Parce que ça ne me plaisait pas ...
- Vous étiez en quoi ?
- En comptabilité, ça ne me plaisait pas du tout.
- C'était un CAP ?
- Un Bac pro.
- Vous êtes allée jusqu'en terminale du coup ?
- Oui, j'ai commencé deux années, il n'en restait qu'une et donc j'ai fini. Mais ça ne me plaisait pas, donc du coup je ne l'ai pas eu. J'ai pas voulu continuer ».

(Florence, 21 ans)

« Deux ans de CAP agent polyvalent de restauration (...) La première année s'est bien déroulée en fait, c'est la deuxième année que j'ai déraillé un peu, et j'ai arrêté avant de passer mon diplôme. En fait, on passe le diplôme dans un stage, et je n'ai pas pu passer... J'ai arrêté direct.

- Et vous n'avez pas obtenu votre CAP ?
- Non
- Vous n'avez pas continué l'année suivante ?
- Non. » (Nelly, 21 ans).

« C'était un métier que je ne voulais pas faire, à la base je voulais faire la petite enfance, et c'était loin, et mes parents n'ont pas voulu, donc je me suis inscrite là ».
(Nelly, 21 ans)

« Parce qu'honnêtement... je l'ai pris parce que je ne savais pas quoi faire... honnêtement. » (Florence, 21 ans)

« Généralement à 16 ans, enfin... à 16 ans quand je suis sorti du collège, on ne sait pas vraiment ce qu'on compte faire, et en 2 deux ans ça change énormément. Quand je suis sorti du lycée à 16 ans, c'était pas le... pas le travail de rêve non plus, pas le boulot de rêve... mais bon.... » (Dimitri, 22 ans)

Le fait « **d'en avoir marre des cours** » revient régulièrement dans les entretiens. C'est ce qui semble à l'origine de bon nombre de sorties de la voie scolaire et de volontés de poursuivre par la voie d'apprentissage. Pour autant, celle-ci s'avère souvent beaucoup plus compliquée que prévue, et c'est ainsi que certains jeunes ne souhaitent pas poursuivre leurs études, malgré l'obtention de leur baccalauréat :

« - Mes notes n'étaient pas très bonnes, alors on va dire que je me suis tournée sur le CAP commerce, parce que j'avais vu qu'il y avait des débouchés à l'époque. Après, pour faire la continuité j'ai fait le bac pro puisqu'on m'y a obligée.

- On vous a encouragée à continuer ?
- Oui, on m'a poussée, alors j'y suis allée. Après je voulais faire le BTS, mais c'était chiant, on va dire !
- Pourquoi ?
- Parce que 4 ans, plus encore 2 ans. Je voulais faire un break en fait. Mais après c'est coton... [pour] retourner à l'école ! (rires). » (Emilie 24 ans)

« J'ai réussi mon bac STG. Après la réussite de mon bac, j'ai voulu arrêter l'école pour essayer de passer des concours. Dans un premier temps, je voulais être maître-chien, avec mon propre chien. (...) En fait ça a m'a toujours tentée, sauf que en sortant du bac, y en a un peu ras le bol des cours quoi ! Souvent les jeunes abandonnent et préfèrent faire un peu une année... sabbatique comme ils disent, mais

*bon... Donc moi, j'ai essayé d'abord de me pencher sur ma passion qui était le chien, de chercher un peu les ressources pour la police, tout ça, parce que ça me plaisait vraiment. Et d'un autre côté, j'avais la santé avec infirmière, mais je savais qu'il fallait que je reparte pour cinq ans minimum d'étude. Donc là avant j'étais jeune, j'ai essayé de prendre la simplicité, ça m'a péché (sic), j'ai perdu deux ans. »
(Cindy, 22 ans)*

Dans beaucoup de secteurs d'activités, la détention d'un diplôme spécifique est capitale pour l'accès à l'emploi. Le fait de ne pas avoir obtenu ce diplôme (même en ayant atteint le niveau) est clairement identifié par les jeunes comme l'élément de blocage qui leur a fermé la porte de l'emploi :

« Ils m'ont fait passer la FIMO, je ne l'ai pas eue malheureusement (...). Étant donné que je n'avais pas la FIMO, sachant que pratiquement la plupart des emplois le demandent, ça m'a découragé, je me suis dit il faut que je repasse la FIMO, ça ne sert à rien de chercher comme ça. » (Pierre, 21 ans)

« C'est vrai que si j'avais eu mon BEP, j'aurais eu un travail directement en sortant du lycée. D'ailleurs, une fois j'ai posé un CV dans une société de distribution de produits frais et surgelés, ils m'ont appelé, et il fallait juste le permis C, à part que je n'avais pas la FIMO, et il m'a dit : « Non, ça ne sera pas possible. » Donc c'est sûr que si... avec la FIMO, enfin même avec tous les permis, en sortant du lycée, je serais encore en train de travailler au jour d'aujourd'hui, c'est pratiquement sûr et certain, je pense. » (Dimitri, 22 ans)

5.3. Un parcours de « galère » qui prend différentes formes, mais qui marque toujours

Certains jeunes ont plutôt navigué de petits boulots en petits boulots, parfois assez nombreux, avec des durées d'emploi très courtes. Ainsi, Kamel, 20 ans, a presque exclusivement travaillé en intérim sur de petites missions d'une à deux semaines maximum, en électricité (il est titulaire d'un BEP) ou sur d'autres missions (espaces verts, inventaires en magasin). Il nous dit appeler l'entreprise de travail temporaire tous les deux jours, y aller à 8h30 le matin pour montrer qu'il est motivé.

D'autres nous racontent avoir eu quelques occasions de travailler « au noir ». S'ils nous expliquent n'y être pas particulièrement favorables et être plutôt méfiants, certains avouent ne rien trouver d'autre :

*« - Donc vous avez fait combien de boulots, ça dirait combien de temps, vous avez eu à peu près combien de...
- J'ai fait des missions d'intérim dans certains commerces, j'ai fait aussi, comment dire, à la poste, au centre de tri. J'ai bien aimé d'ailleurs.
- Donc c'est que des missions relativement courtes, de remplacements ?
- Oui, la poste ça a duré une semaine et demie. C'était pendant la grève l'année dernière, en juillet. Ensuite j'ai fait des petits boulots, mais c'est plutôt des boulots... À un moment (...) je n'ai plus rien eu, alors j'ai fait... Pour des amis, des petits boulots pour des amis... Comme en ce moment, puisque la boîte, les boîtes d'intérim m'ont abandonnée, je ne sais pas, ils ont dit on va la laisser un peu tranquille !
- Ah bon, vous étiez inscrite dans combien de boîtes ?
- Ah ! C'est la mission locale qui a m'a inscrite à toutes. Sinon c'est le ménage qu'on me demande, mais le problème c'est que je suis allergique aux produits ménagers. La dernière fois que j'ai essayé, en décembre je crois, j'ai... Un peu comme ma sœur aussi, elle a déjà eu plein de croutes sur les mains. Alors je ne le fais pas, j'ai tellement peur, bien sûr. Alors là je dépanne. J'ai deux amies qui font aides à la*

personne, vous voyez, et j'aide un peu, que ce soit les enfants ou les personnes âgées, de temps en temps. » (Emilie, 24 ans)

« Je n'ai pas fait grand-chose. J'ai fait du baby-sitting, mais ce n'est pas quelque chose qui est déclaré. J'ai travaillé l'été dernier un mois dans un bar à chicha, j'étais vendeuse, enfin serveuse. Et là, j'ai travaillé une semaine dans un glacier, il y a de ça deux semaines. Et sinon, j'ai vraiment rien trouvé...

- Et vous cherchez ?

- J'ai cherché... honnêtement, il n'y a pas un seul des commerces de Fréjus et Saint-Raphaël qui n'a pas eu mon cv. Et j'ai pu passer déposer trois fois, quatre fois. » (Rachel, 19 ans)

« C'est toujours la même réponse : on n'a pas 18 ans, on n'a pas de qualification... donc c'est même pas la peine. Ou alors, si on trouve des trucs c'est des choses au black, et j'ai l'expérience de ma copine qui fait des restaurants, des restaurants, des saisons, des saisons, qui a le même âge que moi, et qui a jamais eu de diplôme, et elle vient de se faire arnaquer, donc c'est pas... » (Stéphanie, 18 ans)

Tandis que d'autres ont eu des périodes d'emploi plus longues, entrecoupées de périodes sans aucune activité, notamment en hiver.

C'est le cas de Clara, 20 ans, qui a connu de longues périodes de recherche d'emploi, mais a trouvé un poste de caissière pour l'été, en emploi saisonnier, sous CDD de 3 mois. C'est également le cas de Pierre, 21 ans, qui a essayé de travailler en intérim mais a eu très peu d'opportunités. Il est parti, avec sa mère, cinq mois au Québec où il a travaillé comme bucheron. Il est rentré en France au printemps 2013 et il n'a travaillé qu'une fois : 2 mois pendant l'été dans un hypermarché où il rangeait les caddies. Nelly n'a, quant à elle, connu qu'une seule expérience de travail, en tant que femme de chambre, pendant près d'un an :

« Je suis partie à la Mission locale : ils m'ont aidée à faire des CV pour bosser de partout. Après, j'ai galéré on va dire cinq mois, et après j'ai trouvé un boulot de... C'était quoi ? C'était un hôtel en fait : de femme de chambre. Là-bas, j'ai travaillé pendant dix mois, après j'ai arrêté, parce que c'était pas pour moi le boulot... Le dos, j'étais pas bien, j'avais des problèmes de santé. Et depuis j'ai plus rien. » (Nelly, 21 ans)

« J'ai travaillé là en tant que serveur et plongeur, surtout en tant que plongeur. J'ai fait ça 4 mois d'août à novembre 2009. Après, de novembre 2009 à avril 2010, j'ai rien fait. Impossible de trouver du travail. Enfin je pense que vous connaissez, ici, chez nous dans le Var, il n'y vraiment aucun travail, c'est vraiment affolant. Après j'ai... ça c'était plus qu'un job, j'ai travaillé en tant que pisciniste. Ça n'avait rien du tout à voir avec la formation que j'ai suivie. J'ai fait ça durant deux saisons, d'avril à octobre 2010 et de janvier à septembre 2011 quand même. Malheureusement, je suis parti parce que le patron et moi on a eu un désaccord, et du coup donc... je suis parti de là-bas. Et pareil, en septembre 2011-avril 2012 par contre, donc encore plus longtemps, aucun travail. Pareil donc : inscrit chez Pôle emploi, et après, depuis avril 2012, ça fait un an et demi que je travaille en tant que chauffeur-livreur et magasinier, provisoirement j'espère, depuis un an et demi. Ça me gave, mais au moins là-bas il y a du travail. » (Dimitri, 22 ans)

Certains enfin ont eu très peu d'expériences d'emploi. Ils mettent en avant un manque de diplôme mais pour certains les raisons sont liées à des charges de famille.

« - Et est-ce que vous pensez qu'en faisant... en ayant un bac, un bac pro, ça vous apporterait quelque chose ?

- Je pense... oui, je pense, parce que la plupart des boulots, ils demandent un bac pro.

- Donc c'est un peu une barrière de ne pas avoir le bac ?

- Oui. Parce qu'à chaque fois ils demandent des bac + quelque chose, et jamais le CAP. » (Abdel, 20 ans)

« J'ai aidé ma sœur avec les jumeaux pendant 1 an, parce qu'il y a des problèmes familiaux, des complications, donc ma mère et moi, on a dû l'aider. C'est pour ça que je l'attendais ou je passais chez elle, je gardais les petits. Après, quand ils sont devenus plus grands, je me suis occupé de moi, j'ai fait ce qu'il fallait faire, et puis voilà. (...)

- Et votre maman elle travaille ?

- Non, elle est trop malade.

- Et vous vivez chez vos parents ?

- Oui chez ma mère, je la surveille.(...) Je ne vais pas être méchante, mais on va dire que l'ai sur le dos, parce qu'elle est malade et je suis obligée de m'occuper d'elle. (...) J'ai ma sœur aussi, comme elle habite à côté : je vais chez elle et après soit on s'amuse avec sa console de jeux, soit on sort avec les enfants.

- Elle a combien d'enfants ?

- 2 garçons et une fille. Le plus grand à 8 ans, le moyen à 6 ans et la plus petite, elle a 2 ans en novembre, le 12 novembre. Et des fois, l'année dernière, je m'occupais d'eux. Pratiquement tous les jours, non, tous les jours carrément.

- Pendant qu'elle travaillait ?-

Oui y a de ça, et puis il y a eu des recherches. En fait, on voulait faire en sorte qu'elle, elle trouve du travail avant, et moi de mon côté... vous voyez ? Comme ça au moins eux ils auront une nounou, et moi soit j'allais chercher du travail, soit c'est moi qui était la nounou. » (Emilie, 24 ans)

Ils mettent en avant **la difficulté de rester motivé(e)** face à la multiplication des réponses négatives, des courriers sans réponse. Souvent d'ailleurs, ils sont également découragés par le fait que **beaucoup d'offres d'emploi demandent de l'expérience et qu'en même temps les employeurs ne leur donnent pas l'occasion d'acquérir cette expérience**. Certains en concluent qu'ils auraient dû prendre la voie de l'apprentissage plus tôt dans leur parcours :

« J'ai une autre amie, qui a fait un BTS compta, qui est un BTS plutôt difficile à avoir, qu'elle a obtenu avec une très bonne moyenne d'ailleurs, bah pareil, c'est à chaque fois minimum 2 ans, 3 ans, 5 ans d'expérience, donc elle ne trouve pas de travail par rapport à ça. Elle a des qualifications, mais elle n'a pas l'expérience professionnelle. » (Frédéric, 23 ans)

« J'ai essayé de trouver des emplois à droite à gauche. Mais c'est pas facile quand on sort des études, quand on n'a pas forcément d'expérience, que ce soit en vente, que ce soit ailleurs : tous les employeurs, ce que je comprends, veulent des personnes d'expérience pour pouvoir réussir, le problème c'est que quand on sort de l'école personne ne nous laisse de chance. (...) Voilà, donc nous on veut bien (se faire de l'expérience), mais on nous laisse pas trop le choix. Donc c'est vrai que ça a été difficile. J'ai fait quelques petites expériences de caissière dans une pizzeria, Décathlon, enfin de ne pas rester sans emploi. (...) Ce qui est embêtant quand on est jeune, c'est de toujours devoir refaire la démarche de devoir trouver un emploi et de se faire fermer les portes. C'est vraiment démotivant pour les jeunes, parce qu'on trouve un emploi, on est super content, on sait que dans deux semaines c'est fini, faudra qu'on refasse la même... Et ça, ça casse le moral, parce qu'on sait qu'on va se faire refuser plein de fois. Et puis il y a beaucoup d'employeurs qui ne nous donnent pas de réponse du tout. Alors on est dans l'attente, de savoir s'ils eux éventuellement ils nous prennent, mais en fait eux savent d'entrée qu'ils ne vont pas nous prendre. Ça c'est un peu un système... » (Cindy, 22 ans)

« Quand on a plusieurs refus d'affilée, au bout d'un moment je vous le dis, on en a marre. Et après on est reparti pour un tour le lendemain. (...) Oui j'ai des moments d'abattement (...) Mais sinon, oui, j'ai des moments d'abattement, c'est hallucinant. Il peut m'arriver pendant trois quatre jours de ne plus y aller... » (Emilie, 24 ans)

La question de l'absence de **mobilité géographique** de nombreux jeunes se pose assez clairement. Clara, en recherche d'emploi, ne souhaite pas travailler loin de Fréjus. C'est également le cas de Pierre, Florence et Nelly qui, faute de moyens financiers, de permis de conduire ou de moyens de locomotion, effectuent leurs recherches dans un secteur délimité :

« - Vous répondez sur quel type d'offre par exemple ?
- Technicien de surface, mise en rayon...
- Mais sur quelle zone géographique ?
- Là je suis chez ma sœur, donc... Il y a moins de possibilités.
- Pour l'instant c'est plutôt sur...
- Dans le Var. » (Pierre, 21 ans).

« - Vous n'avez pas le permis de conduire ?
- Non, j'ai une aide au permis.
- Donc vous le passez là ?
- Je vais commencer.
- Et les contraintes géographiques ? Vous restez quand même sur Fréjus ?
- Saint-Raph, Fréjus, Agay..., même si ça fait un peu loin en scooter... »
(Florence, 21 ans)

« Comme je suis à Fréjus, je cherche toujours dans les environs en fait, je voulais pas aller trop loin parce que je n'avais pas moyen de transport.
- Et vous avez le permis ?
- J'ai le permis mais je n'ai pas de voiture. » (Nelly, 21 ans)

C'est aussi le cas de Cindy qui, en revanche, ne souhaite pas quitter la région pour ne pas s'éloigner de sa famille ou de son entourage :

« Après on m'avait conseillé de partir dans la police nationale, tout ça... mais moi je ne veux pas partir d'ici, donc tout ce qui est activité tout ça, ça me déplaisait un petit peu, parce que je n'ai aucune famille à part dans le Sud. Donc voilà, j'ai abandonné l'idée un petit peu. » (Cindy, 22 ans).

S'ils sont nombreux à ne pas pouvoir quitter la région, c'est qu'ils anticipent certaines des difficultés auxquelles ils se heurtent quand ils envisagent d'élargir géographiquement leurs recherches :

« Je pourrais partir. L'année dernière je cherchais du travail sur Nice, parce que j'avais lâché l'affaire ici, et je ne reprenais pas encore mes études à ce moment-là. J'ai cherché du travail sur Nice, mais le problème quand on cherche du travail sur Nice, ou dans une autre ville, il faut avoir une adresse sur Nice. Parce que, quand je leur dis que je viens de Saint-Raphaël tous les matins, pour eux ce n'est pas crédible... Alors qu'au début, si j'ai pas les moyens, je suis obligée de faire ça. Donc du coup, à chaque fois il y avait un contact, et puis c'était pas possible. » (Rachel, 19 ans)

« J'étais prêt. Là, je vais partir dans deux semaines, en Allemagne, à la limite si je trouve là-bas... Si je ne trouve pas, je reviens... Je suis prêt à bouger d'ici. Limite je trouve pas ici... je ne vais pas faire ma vie ici. (...) Franchement, dans cette zone-là, il reste pratiquement rien. Franchement il faut te lancer, mais voilà, faut que t'économises, pour assumer ton loyer, mais si tu trouves rien ici, tu peux pas te lancer. C'est ça que ça bloque aussi. C'est bien beau, ils te disent « Vas-y, va habiter là », mais si je vais habiter là, comment je vais habiter là ? Par exemple, pendant deux

*trois mois, si je travaille une semaine sur deux, il faut assumer à manger, la bouffe, l'eau, l'électricité... Je dis c'est bien beau... (...) Même nous : ils disent « Vas-y ! Tu fais rien ? » ; je lui ai dit « J'y vais à Bordeaux, je le prends même maintenant le train, mais je vais aller où exactement ? Je vais dormir où ? Je vais manger où ? Pour manger, je dois revenir ici et repartir là-bas ? » J'ai dit « Ça sert à rien ». Il faut que je trouve le moyen de transport là-bas, il faut que je sois organisé. C'est ça que je leur ai dit à la Mission locale : « J'ai pas de travail ici, même pour aller à Paris, prendre un hôtel une semaine, chercher, j'ai pas les moyens ». Je peux pas y aller. »
(Kamel, 20 ans)*

5.4. Environnement et structure d'accompagnement, quel regard portent les jeunes ?

Nous avons voulu interroger les jeunes, les faire réagir sur les aides qu'ils ont pu obtenir, que ce soit par leur réseau familial et amical ou par les intermédiaires du marché du travail et les institutions destinés à aider les jeunes. Dans notre cas, la Mission locale et Pôle emploi ont été les institutions citées, ainsi que les entreprises de travail temporaire.

Concernant l'aide familiale, tous les jeunes interviewés, à l'exception de Cindy, vivent chez leurs parents. Si la famille est parfois évoquée comme un canal potentiel d'accès à l'emploi, c'est peu le cas pour ceux dont les parents ne sont pas emploi c'est-à-dire ceux qui ont, logiquement, moins d'opportunités pour activer leurs réseaux :

« Il y a une de mes tantes qui travaille à Casino, donc elle me dit quand il y a une place. Et j'ai un oncle qui travaille à Carrefour, et des petits tuyaux par mon père, puisqu'il travaille à la poste. » (Emilie, 24 ans)

« Mon tout premier travail en 2009, je l'ai trouvé grâce... enfin, oui, c'était un peu au piston, on va dire comme ça, c'était grâce à ma mère » (Dimitri, 22 ans)

« C'est par le réseau que j'ai trouvé, principalement... Parce que toutes celles que je connais qui travaillent aujourd'hui, c'est par réseau. Après, il y a Pôle emploi qui nous aide, qui nous place sur des heures, tout ça, mais ça reste... Enfin, Pôle emploi, Mission locale, c'est pas des gens qui connaissent, c'est pas pareil ». (Rachel, 19 ans)

Sans que l'on soit directement dans le registre de l'aide (sauf dans un cas présenté un peu plus bas, à propos de la rédaction de lettres de motivation), les jeunes reviennent souvent dans leurs propos sur les conseils, les avertissements que leur avaient prodigués leurs professeurs dont notamment, celui de ne pas arrêter leurs études. Ils nous expliquent que, pour autant, ils n'étaient pas disposés à écouter ce type de conseils à ce moment-là :

*« Eux ils m'ont dit de continuer, même s'ils savaient que je n'allais pas l'avoir, même si je savais que je n'allais pas l'avoir... On ne sait jamais en fait : j'avais des bonnes notes, mais c'était moi en fait, mais je savais que je n'allais pas l'avoir. Ma prof, elle m'a dit : il faut continuer, il ne faut pas lâcher, comme ça et tout, mais... »
(Florence, 21 ans)*

« Je m'entendais super bien avec certains professeurs, et comme ils savaient que j'étais pompier et que, entre guillemets, dans ma tête c'était tracé, alors que certains élèves étaient complètement perdus dans leur projet, ils me soutenaient vachement : « Il ne faut pas que tu te démotives, tu sais que tu veux faire ça, donc fonce »... Du coup, j'ai eu beaucoup de soutien de mes professeurs. D'ailleurs, j'ai encore des professeurs que j'ai en amis sur internet, et pour faire ma lettre de motivation pour rentrer en prépa, je l'ai fait corriger par mon ancienne prof de français. Donc j'ai

encore des super liens avec deux, trois professeurs, et franchement des professeurs super... ». (Cindy, 22 ans)

On retrouve ensuite les principaux organismes aidant les jeunes dans leur démarche, Pôle emploi, la mission locale. La mission locale apparaît beaucoup plus proche des jeunes, ayant des liens beaucoup plus resserrés avec eux :

« Je suis inscrit à la Mission locale et à Pôle emploi, Pôle emploi « ils t'envoient un peu des lettres mais sinon ils ne s'occupent pas de toi ». Par contre à la Mission locale « ils nous harcèlent » (dit positivement). » (Kamel, 20 ans)

Pôle emploi est principalement cité en tant que pourvoyeur de financement de formation (avec ou sans l'intermédiation de la mission locale), de proposition d'offres d'emploi, ou d'aides diverses comme les rédactions de CV... Concernant l'appréciation des jeunes, elle est assez mitigée sur les services de Pôle emploi, notamment en ce qui concerne l'inadéquation qu'ils perçoivent entre les offres d'emploi ou de formation qu'ils se voient proposées avec leurs besoins ou leurs compétences...

Dans le registre des appréciations plutôt positives, on peut trouver :

« Le deuxième [emploi], je l'ai trouvé sur Pôle emploi, et j'ai eu de la chance, parce que j'habite juste à côté de l'entreprise, donc ils m'ont pris grâce à ça : j'étais pratiquement leur voisin. » (Dimitri, 22 ans)

« Ensuite, la Mission locale m'a dirigée sur une formation rémunérée par Pôle emploi, du 3 décembre au 24 juin, six mois. » (Rachel, 19 ans)

« Je suis allée à Pôle emploi plusieurs fois pour leur donner un peu mon point de vue, donc eux, ils m'ont aidée 2-3 fois à refaire mon CV. Par exemple, dans la vente tout ça, mais au final, même quand je le refaisais avec eux, ça ne marchait pas non plus, puisque je n'avais pas l'expérience demandée par les employeurs. Donc ça, ça a été un peu négatif, entre guillemets. Ça m'a aidée à refaire mon CV, mais pas à trouver de l'emploi. » (Cindy, 22 ans)

Et dans celui des appréciations plutôt négatives :

« C'est ce que j'expliquais à mon conseiller, ils m'envoient des trucs qui ne me correspondent pas. Genre ils m'envoient un truc où il faut parler russe ; je ne sais pas du tout parler russe, sur mon CV, il y a écrit anglais, espagnol. » (Clara, 20 ans)

« Je me suis inscrit au chômage en septembre 2011. Je crois que c'était vers janvier 2011 ; si je m'en souviens bien, que j'ai eu Pôle emploi qui m'a appelé, enfin m'a envoyé une lettre, et donc convoqué pour un entretien... Enfin, c'était pas pour un entretien : en fait, c'était à Fréjus, au collège Villeneuve ; j'ai dû aller là-bas avec quelques autres personnes pour qu'on nous donne un cours d'informatique. Ça c'était hallucinant : il y avait que des vieux, enfin, que des personnes âgées, pardon, et ils nous ont... En gros, ils nous ont expliqué comment on allume un ordinateur (rires) et comment on se sert de Microsoft Word, mais c'était hallucinant ! (...) Oui, donc un cours d'informatique pour les seniors, on va dire comme ça. Et à part ça, ils ne m'ont jamais proposé... (...) Et après, d'octobre 2011 à fin mars 2012 [à nouveau inscrit chez Pôle emploi après un CDD], c'était pareil, j'ai rien eu de spécial. Je crois qu'ils m'avaient convoqué pour un entretien à la fin, oui, à part que je leur ai précisé que j'ai retrouvé un travail, donc du coup je n'y suis jamais allé à cet entretien-là, mais bon, c'était au bout de six, sept mois, donc... » (Dimitri, 22 ans)

La mission locale se retrouve assez logiquement, au vu de ses missions, décrite comme l'un des principaux interlocuteurs des jeunes. La plupart des jeunes que nous avons rencontrés y sont inscrits et suivis. Cependant, il faut garder à l'esprit que la composition de notre échantillon d'interlocutrices n'y est peut-être pas étrangère. Ceux et celles qui ont accepté-e-s de se prêter à notre étude sont sans doute ceux et celles qui étaient le moins éloigné-e-s de cette institution. Au moment de la prise de rendez-vous, nous mentionnions en effet que les entretiens se dérouleraient à la même adresse que la Mission locale. Nous nous présentions comme travaillant avec la Maison de l'Emploi de l'Est-Var, pour autant certains ont pu penser venir rencontrer la mission locale (occupant des locaux dans le même bâtiment). La familiarité avec la mission locale est sans doute corrélée avec le fait de répondre positivement à notre sollicitation et ainsi, le fait de recourir à leurs services, fortement lié à celui d'être, *in fine*, dans notre échantillon.

Une aide pour accéder à une formation et/ou à la financer :

- « - Est-ce que vous avez construit un projet professionnel avec des conseillers Mission locale ou Pôle emploi ?
- Oui, avant mon BEP.
- Et ça, c'était avec des conseillers ?
- J'ai... Oui, je lui en ai parlé, du coup elle m'a expliqué
- Donc ça vous a aidé ?
- C'est la Mission locale qui m'a trouvé le contrat (CAE) en crèche. (...) Elle est à Fréjus. Ils m'ont trouvé le contrat en crèche et aussi la formation. » (Florence, 21 ans)
- « La Mission locale par contre m'aide, ils me financent mes études de préparation d'infirmière, donc ça, ça m'aide beaucoup » (Cindy, 22 ans)

Une aide pour accéder à des contrats aidés ou à des stages :

- « C'était il y a quinze jours, j'ai eu rendez-vous avec la Mission locale, et ils m'avaient dit d'envoyer au lycée Camus pour les contrats aidés. Et j'ai envoyé et on ne m'a pas répondu ». (Clara, 20 ans)
- « Oui je suis inscrite à Pôle emploi, à la Mission locale. Eux, ils m'ont trouvé deux stages : ils m'avaient trouvé un stage dans une maison d'association pour les enfants, dans les quartiers un peu plus haut, deux semaines ils m'avaient trouvé ; et deux semaines, je ne m'en rappelle plus... je crois que c'était deux semaines, dans un salon de coiffure à Saint-Raphaël » (Stéphanie, 18 ans)

Les entreprises de travail temporaire sont aussi évoquées comme une ressource potentielle permettant un accès à l'emploi, même s'il s'agit, la plupart du temps, de missions courtes, comme dans le cas de Kamel, qui a effectué de nombreuses missions d'intérim de durée ne variant que d'une à deux semaines maximum. Dimitri y a eu également recours et les considère comme un bon média pour obtenir facilement du travail :

- « Le troisième [emploi], je vous ai dit, c'est grâce à une boîte d'intérim (...) Et puis généralement, avec les boîtes d'intérim, c'est beaucoup plus facile de trouver un travail : ils demandent beaucoup moins de choses, eux, les diplômés ils ne comptent pas tant que ça pour eux. Tant qu'on sait travailler... Heureusement. C'est comme ça qu'ils marchent aussi. » (Dimitri, 22 ans)

5.5. Une vision du marché du travail qui évolue

Au cours des 28 mois qui séparent la sortie de l'école du moment où nous les interrogeons en face à face, les jeunes ont souvent modifié la vision qu'ils avaient du marché du travail. En effet, au cours de cette période, les différents épisodes de recherche d'emploi qui ont scandé leur parcours ont pris, pour la majorité d'entre eux, l'allure d'une course d'obstacles parfois vécue avec douleur.

« Ce qui est dur c'est de savoir qu'on va galérer encore. Alors on passe beaucoup de temps à préparer notre C.V., tout ça, les jeunes essayent quand même de peaufiner leur C.V., on passe beaucoup de temps sur ça, au final on démarché beaucoup de personnes, et très peu nous répondent, même négativement. (...) Nous, on compte un peu là-dessus, donc on n'a pas de réponse, et déjà ça, c'est démotivant, et en plus de ça, quand on trouve un emploi, souvent les jeunes, c'est des CDD par ci par là, et une fois qu'on a fini le CDD, il faut qu'on reparte depuis le début. Même si ça nous a servi, ça nous fait une expérience, on repart depuis le début, on refait notre cv pour le remettre à jour, et hop on repart dans la recherche, et on attend, et franchement, c'est une boucle qui est infernale... » (Cindy, 22 ans)

Avant de quitter le système scolaire, ils pensaient souvent rencontrer moins de difficultés et estimaient qu'il suffisait de vouloir « vraiment » travailler pour pouvoir le faire.

*« - Est-ce que vous vous attendiez à rencontrer autant de difficultés ?
- Honnêtement non, je pensais trouver à droite à gauche un peu de travail, comme ça... Mais je ne pensais pas c'était aussi dur de trouver du travail ici. (...) Non, je ne pensais pas que c'était aussi dur de trouver du travail. » (Florence, 21 ans).*

« Avant de sortir de l'école, c'est vrai que je voyais ça assez facile, parce que je me suis toujours dit : « Quand on veut du boulot on en a ! Il suffit de bosser, de chercher, d'aller à droite à gauche, de toutes manières il y en a toujours du boulot, donc il faut trouver... » Et malheureusement, ça ne se passe pas comme ça, parce que les employeurs attendent beaucoup de critères » (Cindy, 22 ans)

« Je pensais que ça allait être plus simple. Je me suis ruée sur tous les magasins qui me passaient sous la main en fait. « J'ai le bac », mais aucun n'a pris la vague.... Malheureusement... (rires). (...) [J'avais une vision] trop naïve, et un peu fantaisiste, on croit que tout va être facile, c'est faux. » (Emilie, 24 ans)

Les différentes difficultés qu'ils ont rencontrées ont mis en lumière leur manque de ressources. Leur faible niveau de diplôme auquel vient s'ajouter le fait que la plupart d'entre eux, d'origine modeste, ne disposent pas d'un réseau familial leur permettant de s'intégrer correctement dans l'emploi, sont des éléments qu'ils énoncent clairement comme des freins à leur insertion professionnelle.

« J'ai arrêté l'école à 17 ans, donc à 18 ans j'étais en train de chercher du travail, donc voilà, j'étais trop jeune. Et puis c'est surtout que c'est un petit bassin, ça marche par piston, tout ça, et moi, j'ai pas de piston... » (Rachel, 19 ans)

« [J'avais] un regard naïf je pense, parce que quand on sort de l'école, on pensait trouver tout, tout de suite, se démarquer des autres (...) Je pensais que le travail, il y en avait plein. C'est vrai, il y en a plein, mais pas ouvert à ceux qui sortent de l'école comme ça. Il faut se démarquer des autres ; il faut passer des diplômes ; ne pas hésiter à faire plein de petits trucs pour se démarquer des autres. Et au final, le monde du travail, il n'est pas si facile que ça, surtout pour quelqu'un qui sort de l'école. » (Cindy, 22 ans)

Ainsi, nombreux-ses sont ceux-elles, comme Cindy qui réalisent, après leur sortie du système scolaire, que la détention d'un diplôme est une condition nécessaire pour obtenir un emploi et regrettent de ne pas avoir suffisamment écouté tous ceux (notamment les professeurs) qui le leur disaient.

« Il faut réagir, refaire des études, parce que maintenant, avec un bac, c'est clair et net que c'est comme si on n'en avait pas. (...) [Il faut être] former pour un métier précis. Maintenant, sortir d'un bac, tu n'es rien, tu es juste un bachelier, c'est tout, tu n'as ni expérience, tu ne t'es ni formée dans un métier... À part les bacheliers pro : ceux qui se forment pour électriciens, ils sortent, ils sont électriciens ; ceux qui sortent pour être plombiers, ils sortent, ils sont plombiers, ils ont quelque chose en main, ils ont un emploi en main. Ceux qui sortent d'un bac [général], ils n'ont rien en main du tout, ils n'ont que des notions d'école. Je pense que de notre génération, si on n'a pas une formation en main, on n'a rien, tout simplement. » (Cindy, 22 ans)

« Le fait de ne pas avoir le bac, oui [c'est le plus gros frein] ! En bac pro, ce que je regrette c'est d'avoir été trop sûre de moi, en me disant : « J'ai besoin d'argent donc je quitte l'école et je me trouve un patron ». J'aurais dû garder ma place. J'avais un bon niveau quand même, les professeurs ne voulaient pas que je parte à la base, mais moi j'avais besoin d'argent. Et au final, bah... je suis tombée dans le trou. (...) Ils ont dit : « Tu ne peux pas partir ! » Ils ne voulaient absolument pas que je parte. Il y a deux profs qui ont pleuré, qui disaient « C'est pas possible, tu vas rater ta vie ! » (Rachel, 19 ans)

Par ailleurs, outre l'insuffisance - voire l'absence - de diplôme, c'est également leur manque d'expériences professionnelles qui les pénalise, *a fortiori* dans un contexte de conjoncture économique difficile. Ainsi, ils se trouvent démunis dans cette confrontation au marché du travail.

« Je savais que c'était difficile, mais je ne pensais pas qu'on allait me dire autant : « Vous n'avez pas d'expérience », ne pas me laisser ma chance comme ça quoi ! Parce que même, quand je regarde les offres sur Pôle emploi, même pour faire le ménage, des fois il faut six mois d'expérience ! » (Clara, 20 ans)

« On nous demande de l'expérience, mais si on ne nous donne pas d'expérience, forcément on ne peut pas en avoir. » (Rachel, 19 ans)

« Quand ils demandent trois ans d'expérience, je pose quand même mon C.V. parce que j'essaie... Mais je sais qu'ils vont d'abord prendre une personne qui a de l'expérience ! » (Florence, 21 ans)

5.6. Un désenchantement mobilisateur pour certain-e-s

Cette vision « naïve » du marché du travail est donc souvent mise à mal dès les premiers pas dans la vie active. Certains parleront même de « coup de fouet » qui leur feront « reconsidérer » les choses. Ainsi, comme pour Kamel, le regret de n'avoir pas terminé ses études et obtenu de diplôme est très prégnant. Il se dit tout à fait prêt à reprendre une formation.

« Si on me dit : « Demain, tu retournes à l'école », j'y vais direct ! A 100% ! Même si c'est barbant... Ma plus grosse erreur, c'est de ne pas avoir fini le bac pro. » (Kamel, 20 ans)

Ou encore Cindy qui a totalement changé d'avis sur la nécessité de poursuivre des études au-delà :

« [Maintenant], je suis à fond motivée, parce que je sais que le monde du travail, c'est vraiment très difficile pour les jeunes, que trouver de l'emploi c'est pas facile, et je préfère galérer et travailler pendant quatre ans d'études et après avoir un boulot qui me plait, stable, et qui gagne bien, plutôt que de galérer, à faire comme toutes mes

copines qui n'ont même pas le bac, et à être caissière toute ma vie, gagner 1200 €, galérer et n'être pas sûre que la semaine d'après je puisse travailler. Maintenant j'ai compris comment ça marchait, je ne fais plus d'erreur ! » (Cindy, 22 ans)

Quelques-uns envisagent donc désormais de reprendre leurs études en profitant de se réorienter parfois vers une filière qu'ils n'avaient pas pu suivre dans le système scolaire. Ainsi, Cindy qui après avoir réussi son Baccalauréat STG diplômée, ne souhaitait pas continuer ses études au-delà car en elle « avait marre de l'école ». Titulaire du BAFA, elle a multiplié les emplois courts, sous CDD. Pompière volontaire à plusieurs reprises, elle a été également remplaçante en tant que surveillante dans un collège, caissière à Décathlon, dans une pizzeria... et a effectué des remplacements dans la police municipale. Aujourd'hui : elle a repris des études (année de préparation) pour présenter le concours d'infirmière.

« C'est un projet que j'avais dans la tête depuis que je suis petite, parce que j'ai intégré les pompiers par rapport surtout au secourisme, pas du tout pour tout ce qui est feu... J'ai surtout intégré pour ça, donc j'ai passé tous mes diplômes de santé, tout ce qui est secourisme entre guillemets. En fait ça m'a toujours tentée, sauf que en sortant du bac, y en a un peu ras le bol des cours quoi ! (...) Donc moi, j'ai essayé d'abord de me pencher sur ma passion qui était le chien, de chercher un peu les ressources pour la police, tout ça, parce que ça me plaisait vraiment. Et d'un autre côté, j'avais la santé avec infirmière, mais je savais qu'il fallait que je reparte pour cinq ans minimum d'étude. Donc là avant j'étais jeune, [je suis allée à la facilité], et j'ai perdu deux ans. Du coup je me retranche... Je pense qu'en grandissant j'ai compris que... fallait peut-être pas aller au plus simple. » (Cindy, 22 ans)

De même, Rachel, après avoir commencé un bac pro Vente, s'était arrêtée en 1ère avec son seul BEP. N'ayant pas trouvé d'employeur pour suivre sa formation en alternance, elle quitte le système scolaire et tente de travailler. Après plusieurs mois de chômage, elle suit une formation de vendeur conseil pendant 6 mois, sans que celle-ci ne lui permette d'accéder au niveau IV pour entrer à l'université. Actuellement, elle souhaite obtenir un DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) pour commencer des études de psychologie puis intégrer une école de criminologie.

« La psycho, ça m'a toujours intéressée, mais je ne m'étais pas renseignée pour les études qu'il fallait pour la criminologie. Et donc pour moi, c'était un métier... c'était un rêve on va dire, ce n'était pas accessible... Et puis l'année dernière, quand j'étais à cette formation-là, on faisait beaucoup de dossiers de réorientation, pour voir ce qu'on voulait faire plus tard. (...) Donc du coup c'est à ce moment-là que j'ai vraiment commencé à me renseigner sur les études qu'il fallait, le parcours qu'il fallait faire. Et maintenant que j'ai ça en tête, je me dis que c'est faisable ! Deux ans de psycho, je ne pense pas que ce soit si... » (Rachel, 19 ans)

Pour autant, la reprise d'étude est rarement envisagée dans un cadre uniquement scolaire. La plupart de ceux et celles qui souhaitent retourner sur les bancs de l'école préféreraient en fait, éviter de s'y rasseoir... L'expérience, pour le moins délicate qu'ils-elles ont eu avec le système scolaire les amènent souvent à envisager une reprise d'étude à distance ou en alternance. Ainsi, Clara souhaite suivre une formation de secrétaire médicale par correspondance pour pouvoir postuler à l'hôpital de Fréjus où sa mère travaille dès qu'un poste sera vacant.

*« - Je réfléchis à faire une formation, mais par internet (sic), de secrétaire médicale.
- Ah oui, donc vous allez peut-être repartir en formation ?
- Oui, mais je ne veux plus aller en cours, être assise sur une chaise... (rires).
- Donc par correspondance du coup...
- Oui. » (Clara, 20 ans)*

De même, Stéphanie, prépare un CAPA avec l'IFSA (Institut de Formation en Soins Animaliers) depuis près d'un an pour travailler dans des animaleries ou des refuges. Elle travaille chez elle, envoie ses devoirs et bénéficie d'un suivi. Par ailleurs, elle doit faire des stages dans des jardineries ou des refuges pour animaux. Pourtant, même si cette formation à distance lui permet d'obtenir son diplôme, elle pense que trouver un emploi ne sera sans doute pas chose aisée. Elle redoute d'être en concurrence avec d'autres jeunes qui se forment en alternance dans une école d'Aix-en Provence et qui ont une formation théorique et pratique beaucoup plus poussée qu'elle.

« Je pense que ça va être compliqué, parce qu'ils ont déjà tous... Il y a deux stagiaires aussi qui font un peu le même truc que moi et qui sont en école à Aix. C'est un pensionnat, et ils sont plus qualifiés que moi, enfin, c'est plus approfondi, ils font des dissections, des trucs comme ça, que moi je ne peux pas... Et je sais qu'eux pourraient vite [trouver un emploi]... C'est un peu comme l'apprentissage, ils ont deux semaines de pensionnat et deux semaines à la jardinerie, donc ils s'y connaissent bien plus que moi... » (Stéphanie, 18 ans)

5.7. Tandis que d'autres sont toujours sans projet, ni réelles perspectives

Si certains jeunes ont bien pris conscience de l'importance d'avoir un diplôme et se déclarent tout à fait prêts à retourner en formation, d'autres, malgré leur difficulté à trouver un emploi, ne l'envisagent absolument pas :

« Déjà t'as pas de diplôme, c'est ça le problème en fait... C'est plus ça le problème : on te demande toujours « est-ce que tu as un diplôme ? » ou « Est-ce que tu as ci et ça... ? », C'est ça le problème. (...)

- À la Mission locale, ils vous proposaient, vous m'avez dit, une formation...

- Oui une formation, c'est pour les jeunes des cités : il y avait formation de vente, toutes les formations... mais c'est moi en fait, j'ai pas envie de suivre une formation. »

(Nelly, 21 ans)

Le mauvais souvenir que leur a laissé leurs études, la peur de ne pas « y arriver » ou encore le manque de ressources financières les conduit à écarter d'emblée l'option de la reprise d'études comme une solution envisageable pour eux :

« Si [je devais refaire] un Bac un bac pro, ce serait pas dans la même filière (...) si je fais un bac pro, c'est dans l'industriel.

- Vous y avez pensé ?

- Oui

- Et vous allez essayer de le faire ?

- Non c'est trop compliqué. C'est en trois ans, en plus... » (Abdel, 20 ans)

« Là je vais avoir 20 ans, je n'ai plus envie de... de retourner à l'école... (...) Déjà je ne veux plus aller à l'école, ça c'est sûr, passer toute ma journée sur des bancs, je ne veux plus...

- Mais si vous ne trouvez pas d'emploi, vous ne retournerez pas vers les études ?

- Non, je continuerais à chercher (rires)» (Clara 20 ans)

Pour beaucoup de ceux et celles qui, n'étant pas encore « installé-e-s » dans l'emploi, ou qui occupent un emploi qui ne leur convient pas, les perspectives d'avenir sont très incertaines. C'est le cas de Pierre, jeune homme timide et peu bavard qui semble un peu perdu, ne sachant pas trop vers qui se tourner pour « débloquer » sa situation. Après avoir arrêté ses études, pour des raisons personnelles et tenté de travailler en intérim sans beaucoup de succès, il est parti avec sa mère pendant 5 mois au Québec où il a travaillé comme bucheron. En rentrant en France au printemps, il s'était inscrit à la mission locale et ne sait toujours pas très bien s'il y est, effectivement, inscrit. Même s'il nous

explique souhaiter se faire financer une formation pour retenter l'obtention de la FIMO, il paraît assez perplexe quant à son avenir et les possibilités qui s'offrent à lui.

« Avant de partir [au Québec] j'ai aidé ma sœur avec les jumeaux, parce qu'il y a des problèmes familiaux, des complications, donc ma mère et moi on a dû l'aider... C'est pour ça que je l'attendais ou je passais chez elle, je gardais les petits. Après, quand ils sont devenus plus grands, je me suis occupé de moi, j'ai fait ce qu'il fallait faire, et puis voilà.

- Du coup, maintenant vous êtes reparti sur l'idée d'essayer de chercher quelque chose plus en lien avec la formation que vous avez ?

- Oui. (...) Ça reste assez flou pour l'instant, je ne sais pas trop dire comment je dois m'y prendre. » (Pierre, 21 ans)

De même, Nelly a interrompu ses études avant l'obtention de son CAP Restauration. Après une période de chômage de 5 mois et une expérience de près d'un an comme femme de chambre, elle cherche depuis un autre emploi sans succès. Consciente du fait que son absence de diplôme est la principale barrière à son insertion professionnelle, elle pose cependant une fin de non-recevoir à toute idée de reprise d'études ou de formation. Elle nous avouera être un peu découragée et perdue :

« En fait, je sais pas... Je tourne... je n'y arrive pas en fait... » (Nelly, 21 ans).

D'autres oscillent entre différentes possibilités, sans en retenir vraiment une. L'incertitude et le doute à propos de ce qu'ils ont envie et/ou peuvent faire dominant...

C'est le cas d'Emilie, jeune fille également assez réservée qui a quitté l'école après le bac. Depuis, elle va de petits boulots en petits boulots, fait quelques heures de ménage chez des particuliers et s'occupe surtout de sa maman, malade, avec qui elle vit. Elle aide également parfois sa sœur à s'occuper de ses trois enfants pour que cette dernière, également en recherche d'emploi, puisse en trouver un. Elle nous explique avoir postulé dans de nombreux commerces mais essuie systématiquement des refus. Elle pense être sans cesse victime de discrimination à l'embauche en raison de son surpoids. En fin d'entretien, Emilie nous expliquera envisager éventuellement de reprendre ses études en BTS Commerce ou NRC (Négociation et Relation Client) car elle pense que son bac pro ne lui suffit pas pour trouver du travail. Elle dit qu'elle est suivie par la mission locale qu'elle « doit retourner voir » pour savoir comment faire une « remise à niveau » en vue d'entrer ensuite en BTS. Elle dit également avoir été rayée de Pôle emploi qu'elle doit d'ailleurs aussi, nous dira-t-elle, à « l'occasion retourner voir »... Projet incertain qui se conjugue avec des démarches hasardeuses.

« - [Le BTS] c'est toujours dans mes projets, mais il faudrait juste que je fasse une remise à niveau, c'est tout. Sinon, moi ça m'intéresserait de recommencer avec mon BTS.

- Et vous en avez parlé avec les gens de la mission locale ?

- Oui.

- Et c'est quelque chose que vous feriez quand ? Vous l'envisagez quand ?

- J'aimerais bien le faire soit cette année soit l'année prochaine. »

- D'accord, et la mise à niveau, qu'est-ce que...

- La mission locale des fois, ils font des mises à niveau... Justement, il faut que je leur en reparle. Va falloir que je prenne rendez-vous... » (...)

- Et le BTS, vous savez où vous allez le faire ?

- A l'école à Saint-Raph... [Mais], il faut d'abord que je trouve un patron... et une fois que j'ai le patron, je les relance...

- C'est comme un apprentissage en fait ?

- Une alternance.

- D'accord. Et comment vous allez faire pour retrouver ce patron ? »

- Je vais voir à Saint-Raph, ou à Draguignan, si c'est pas loin.... Je ne peux pas aller trop loin parce que justement, j'ai pas de voiture. (...)

- *Donc le projet c'est de faire ce BTS, de trouver une entreprise pour trouver une alternance, et vous aurez des aides financière pour suivre cette formation, au-delà de l'entreprise qui vous paiera ? Du Pôle emploi ou autre ?*
- *Faut que je me renseigne entre temps, mais oui, normalement... Faut que m'y prenne avec la ruse, faut que je m'y prenne avant (rires), mais sinon ils me passeront des sous. (rires).* » (Emilie, 24 ans)

Enfin d'autres, bien que n'ayant pas, à l'instar d'Emilie vraiment d'idée très précise de ce qu'ils souhaiteraient faire, savent en revanche, ce qu'ils ne veulent surtout pas faire. Ainsi, Dimitri, jeune homme dynamique, enchaîne, après son échec en BEP et sa sortie de l'école, plusieurs emplois saisonniers dans la restauration. Après plusieurs mois de chômage, il trouve un emploi en intérim en tant que chauffeur-livreur-magasinier. Après deux CDD, son patron souhaite l'embaucher sur contrat à durée indéterminée mais il refuse sa proposition.

« Je n'ai pas continué dans ça parce que c'était pas le boulot de rêve quoi... surtout les conditions... (...) [Pour le CDI], je lui ai dit « Non » parce que je n'ai pas envie de finir ma vie dans cette branche-là, de finir ma vie, enfin... Là je n'ai que 22 ans, mais je n'ai pas envie de finir ma vie en tant que livreur ou vendeur de pièces automobile... » (Dimitri, 22 ans)

CONCLUSION

Sans revenir sur l'ensemble des enseignements de cette troisième vague d'enquête⁷, on peut rappeler quelques éléments avant de proposer quelques pistes de réflexion en termes d'actions publiques.

Au fil du temps, les situations des jeunes se stabilisent et ils sont plus nombreux à être dans la même situation lors de deux interrogations successives.

La part des jeunes en emploi progresse encore légèrement pour s'établir à un jeune sur deux en octobre 2013. Ces jeunes sont assez largement employés dans les secteurs identitaires du territoire à savoir la construction et les secteurs liés à l'économie résidentielle et au tourisme comme les transports et l'hébergement/restauration.

Les reprises d'études sont assez fréquentes. Elles répondent soit à une logique de poursuite d'études qui a juste été décalée dans le temps et qui concerne principalement les bacheliers poursuivant dans l'enseignement supérieur, soit une logique de reprise après une période sur le marché du travail qui s'avère beaucoup plus compliquée que ce que les jeunes anticipaient.

L'analyse de l'insertion des jeunes de notre cohorte et son enrichissement par les données des enquêtes nationales sur les sortants de l'enseignement secondaire (Céreq, *Bref* n°303) amènent à formuler quelques points d'alerte.

L'insertion des jeunes se fait certes de manière différenciée au regard de leur niveau de formation mais aussi très largement au regard de leur spécialité de formation. Ainsi, selon les secteurs professionnels, les normes d'emploi ont évolué. Si pour certains métiers, le niveau CAP/BEP reste un niveau pertinent pour entrer dans le métier comme c'est le cas dans la construction ; pour d'autres comme la comptabilité, la coiffure, la mécanique automobile ou l'électricité/électronique, c'est l'entrée au niveau baccalauréat qui est devenue la norme. Une réflexion s'appuyant sur le croisement d'une entrée par niveaux de diplôme et d'une entrée par spécialités de formation est nécessaire pour réfléchir à l'offre de formation à proposer aussi bien aux jeunes qu'ils ont quitté l'école et souhaitent reprendre une formation qu'à ceux qui réfléchissent actuellement à leur orientation.

Un second point consiste à dire que si effectivement la poursuite ou la reprise de formation en alternance est une piste intéressante pour de nombreux jeunes en difficulté dans le cadre scolaire classique, celle-ci nécessite un réel accompagnement. La difficulté d'accès à l'entreprise revient de façon récurrente dans les propos des jeunes et reste un réel enjeu pour les acteurs de l'apprentissage. Ensuite, un accompagnement permettant de sécuriser le parcours des apprentis et d'éviter les ruptures est crucial car un apprentissage n'aboutissant pas à l'obtention du diplôme (re)met le jeune dans une situation très précaire.

De façon un peu plus large encore, notre étude pointe la difficulté pour l'institution scolaire - y compris dans ses filières professionnelles - de garder en son sein des jeunes qui y rencontrent des difficultés. Les jeunes rencontrés disent souvent avoir pris conscience de l'importance du diplôme comme facteur d'intégration dans le monde du travail tout en indiquant que, pour autant, revenir dans le cadre scolaire classique leur paraît insurmontable.

⁷ Pour avoir plus d'éléments de comparaison avec les sortants au niveau national et également des comparaisons nationales entre générations entrées à différents moments sur le marché du travail dans d'autres conjonctures économiques, le lecteur peut s'orienter vers les publications récentes et à venir du Céreq, www.cereq.fr

ANNEXES

Annexe1 : Construction des parcours d'insertion des jeunes

Les trois premières colonnes du tableau reprennent les situations des jeunes interrogés lors des vagues successives : février 2012, octobre 2012 puis octobre 2013.

Viennent ensuite le nombre de jeunes concernés et leur part dans la population d'ensemble. La dernière colonne et le code couleur indique dans quel parcours les différents cas ont été placés.

| Situation e février 2012 | Situation en octobre 2012 | Situation en octobre 2013 | Effectif | Pourcentage | |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|----------|-------------|------------------------------------|
| Emploi | Emploi | Emploi | 49 | 28 | accès rapide et durable à l'emploi |
| Emploi | Emploi | Chômage | 11 | 6,29 | instabilité |
| Emploi | Emploi | reprise d'étude | 2 | 1,14 | reprise d'étude |
| Emploi | Chômage | Emploi | 5 | 2,86 | instabilité |
| Emploi | Chômage | Chômage | 3 | 1,71 | chômage persistant ou récurrent |
| Emploi | sans activité | Emploi | 1 | 0,57 | instabilité |
| Emploi | sans activité | sans activité | 5 | 2,86 | inactivité durable |
| Emploi | reprise d'étude | sans activité | 1 | 0,57 | instabilité |
| Emploi | reprise d'étude | reprise d'étude | 1 | 0,57 | reprise d'étude |
| Chômage | Emploi | Emploi | 17 | 9,71 | accès différé à l'emploi |

| | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|-----------------|--------------------|---------------------------------|
| Chômage | Emploi | Chômage | 2 | 1,14 | chômage persistant ou récurrent |
| Chômage | Emploi | sans activité | 1 | 0,57 | instabilité |
| Chômage | Chômage | Emploi | 5 | 2,86 | chômage persistant ou récurrent |
| Chômage | Chômage | Chômage | 34 | 19,43 | chômage persistant ou récurrent |
| Chômage | Chômage | sans activité | 2 | 1,14 | chômage persistant ou récurrent |
| Chômage | Chômage | reprise d'étude | 2 | 1,14 | reprise d'étude |
| Chômage | sans activité | Emploi | 1 | 0,57 | instabilité |
| Chômage | sans activité | sans activité | 3 | 1,71 | inactivité durable |
| Chômage | reprise d'étude | Chômage | 2 | 1,14 | chômage persistant ou récurrent |
| Situation e février 2012 | Situation en octobre 2012 | Situation en octobre 2013 | Effectif | Pourcentage | |
| Chômage | reprise d'étude | sans activité | 1 | 0,57 | instabilité |
| Chômage | reprise d'étude | reprise d'étude | 5 | 2,86 | reprise d'étude |
| sans activité | Emploi | Emploi | 5 | 2,86 | accès différé à l'emploi |
| sans activité | Emploi | Chômage | 1 | 0,57 | instabilité |
| sans activité | Emploi | reprise d'étude | 1 | 0,57 | reprise d'étude |
| sans activité | Chômage | Emploi | 2 | 1,14 | instabilité |
| sans activité | Chômage | Chômage | 1 | 0,57 | chômage persistant ou récurrent |
| sans activité | sans activité | Emploi | 1 | 0,57 | instabilité |
| sans activité | sans activité | sans activité | 3 | 1,71 | inactivité durable |
| sans activité | sans activité | reprise d'étude | 2 | 1,14 | reprise d'étude |
| sans activité | reprise d'étude | Emploi | 1 | 0,57 | instabilité |
| sans activité | reprise d'étude | sans activité | 1 | 0,57 | inactivité durable |
| sans activité | reprise d'étude | reprise d'étude | 4 | 2,29 | reprise d'étude |
| | | | 175 | 100 | |

Annexe 2 : Guide d'entretien de l'enquête qualitative
(sept-oct. 2013)

1. CONTACT TELEPHONIQUE

Entretien dans le cadre d'une étude pour le compte de la MDE Est-Var en lien avec le Rectorat et les établissements scolaires de la zone pour suivre le parcours de leurs sortants (cf. les deux interrogations téléphoniques de 2012 en février et octobre).

Questions filtres pour téléphone :

- Est-ce que vous poursuivez des études ? si non OK
- Est-ce que vous êtes en recherche d'emploi (soit car sans emploi soit occupant un emploi non satisfaisant, de court terme) ? si oui OK
- Est-ce que vous habitez toujours ____ ? (cf. ville dans fichier) si oui ou à proximité OK

2. ENTRETIEN

Intro :

- L'idée est de réaliser des entretiens pour comprendre le parcours des jeunes, les motivations lors de la sortie du système scolaire, la place de l'emploi saisonnier dans l'insertion, les types d'emplois occupés et le regard porté par les jeunes sur leur parcours, les difficultés, les points positifs.
- Nous allons revenir sur les principaux points suivants :
 - o Le moment de la sortie des études
 - o Le parcours
 - o La situation actuelle et les perspectives

Racontez-moi votre parcours depuis la sortie de l'école...

- Type d'étude, obtention diplôme
- Raisons arrêt des études (volonté ou contraintes ? financières, pas admis...)
- Vision du marché du travail, difficultés éventuelles pressenties...
- En ont-ils parlé avec l'entourage ? (qui ?)
- En ont-ils parlé avec des professionnels de l'insertion ? (lesquels ?)

Comment s'est passée votre entrée sur le marché du travail ?

- Comment envisagiez-vous votre accès à l'emploi ?
- Quel type d'emploi pensiez-vous trouver ?
- Est-ce que vous aviez avant ça eu des petits boulots, job d'été ? (ces expériences ont joué sur votre choix ? Expériences positives et donc envie de travailler et sortir de l'école ou plutôt inverse, emplois difficiles peu intéressants et donc plutôt envie de poursuivre ou en tout cas savoir mieux à quoi vous deviez vous attendre en sortant)

Description jusqu'à aujourd'hui (description des différentes séquences)

- Description des différentes expériences
- Comment vous les avez vécus ? (intéressants, uniquement alimentaires et ne vous apprenant rien...)
- Est-ce que ces différents emplois sont des portes d'entrée pour les suivants ?
- Est-ce que vous arrivez à valoriser des choses faites avant, des compétences acquises dans vos autres expériences ?
- Est-ce que vous considérez que les emplois que vous occupez sont de plus en plus « élevés » ? (= parcours vécu comme ascendant ?)
- Ou qu'en fait c'est une succession d'emplois sans liens, au gré des opportunités et que vous « repartez à zéro » à chaque nouvelle recherche ?

Freins et barrières rencontrés

- Comment expliquez-vous vos difficultés à trouver un emploi stable ?
- Quelles sont les plus grandes difficultés que vous rencontrez ou celles qui reviennent le plus souvent ?
- Est-ce que vous recherchez la stabilité ? Est-ce que c'est un objectif pour vous ou pas pour le moment ?
- Y-a-t-il des barrières pratiques clairement identifiées ou que les employeurs vous ont indiqué comme étant un obstacle: pas le permis, pas de véhicule, pas maîtrise de l'anglais pour services, pas le bac ?
- Avez-vous des contraintes géographiques (quel périmètre de recherche ?)
- Répondez-vous à beaucoup d'annonces ? Avez-vous souvent des retours même négatifs ?
- Vous attendiez-vous à rencontrer autant de difficultés ?
- Connaissez-vous des anciens collègues de classes qui ont le même diplôme que vous et qui ont trouvé un emploi stable ? Où se trouve la différence selon vous (réseau familial, plus de moyen pour avoir permis, voiture...)?
- Pensez-vous avoir été victime de discrimination sur le marché du travail ?

Situation actuelle et perspective

- Est-ce que vos expériences d'emploi vous ont aidé à savoir ce que vous vouliez réellement faire ? Ou au contraire ce que vous ne vouliez absolument pas faire ?
- Avez-vous construit un projet professionnel plus précis ? Avec l'aide d'un conseiller de la ML, de PE ? Grâce à vos différentes expériences ?
- Pensez-vous reprendre des études ou une formation pour trouver plus facilement un emploi ?
- De quel type d'aide pensez-vous avoir besoin pour accéder à un emploi stable ? A quel moment auraient-elles dû intervenir ? et aujourd'hui ?

Pour finir, comment, avec le recul, vous « jugez » les idées que vous vous faisiez du marché du travail au moment de votre sortie de l'école ? (naïves, fausses, correctes...)

ISSN 1776-3177
Marseille, 2014.